REVUE DOMINICAINE

Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
Maison Montmorency, Courville (Québec-5), P. Q.

Vol. LXIV — Tome I — Avril 1958

Poème atomique

dans les veines
coule l'uranium
aucun neutron
pour retenir la collision des atomes

des fils venant de tous les organes
au centre névralgique
signalent la division anatomique
aucun moule pour corriger la distorsion

ce corps qu'on charge
de mille électrons par minute
se meurt de convulsions mécaniques

sur le nucléus
avec la crinière en flammes
courent les unités hydrogènes

les lampes électroniques
enregistrent chaque vibration
des nerfs

de la force motrice
une fumée âcre se répend
une lumière traverse le cerveau

l'homme se tourne en dedans
pour percevoir avec ses cinq sens
la désintégration

il connaîtra demain la paix
dans l'éclatement final
des jointures des os [1]

Alan Horic

1. Il est possible de poser dans l'âme un cône de diamant dont la pointe regarde l'éternel et dont la base finalise et cristallise toutes les valeurs de l'univers. Ce cône de diamant c'est la belle louange de Dieu : Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Ou encore, dans le sens du poème, cette gloire de l'âme est le noyau d'atome qui enfin va refaire l'ordre des éléments. Tout ce poème est à mon sens un souhait nostalgique pour le triomphe pacifique de l'ordre sur le désordre (*Note du R. P. Monette, O. P.*).

L'homme politique à l'âge atomique

Les cadres spécifiques d'une civilisation et les traditions éprouvées d'une culture conditionnent en grande partie les attitudes, le comportement et voire même la conscience des individus. Les transformations de la matière et des richesses naturelles par le travail immédiat et la technique progressive de l'homme, trouvent leur contrepartie dans l'évolution des lois et règlements des collectivités particulières, aussi bien que dans la jurisprudence des relations internationales.

Bien que tous les hommes aient un fond commun de moralité sociale et politique découlant nécessairement de leur nature propre, l'expérience historique révèle que ce fond commun ne s'affirme pas toujours avec exactitude ou de la même manière sur le plan de la conscience, et qu'il détermine imparfaitement non point tant les intentions que les actes positifs de l'homme d'Etat, ou même de l'homme politique comme tel. La rationalisation des émotions intempérées ou des motifs égoïstes ou même de croyances auxquelles on veut donner injustement une valeur absolue, provoquent chez la plupart une confusion regrettable de la prudence de la chair avec la vertu de prudence naturelle et surnaturelle.

En attendant qu'une éducation et une réflexion adéquates, ou encore une croisade religieuse effective, portent les chefs comme les masses au seuil d'une attitude convenable sur le plan universel et particulier, il serait intéressant de faire le point actuel, et de caractériser les traits de base de l'homme politique à l'âge présent. Car notre époque lui donne des moyens techniques de communication, d'information, de persuasion et d'action d'une puissance telle, que les âges précédents ne pouvaient même pas imaginer leur structure, leurs détails ou simplement leurs effets.

Et justement à cause des effets cosmiques des actes politiques de l'homme d'Etat de notre époque, nous concentrerons nos réflexions sur le plan de l'activité internationale.

A quelque pays ou milieu qu'il appartienne, l'homme politique présent a une *conscience plus aiguë de l'interdépendance des nations*, et partant, de la nécessité pour elles de s'entendre pour éviter une guerre annihilatrice et pour assurer un certain progrès commun. Autrefois, le sentiment des chefs comme des peuples était la constitution d'un ordre restreint à quelques pays ayant en commun certains éléments de culture et certains intérêts. Et cet ordre comportait tout au plus une attitude ou certaines règles par rapport à l'étranger ou même aux barbares, aux musulmans, aux colons ou aux races en tutelle. Le respect des traités ou accords conclus était peut-être le seul élément positif de la pratique internationale, en dehors du respect de la personne des ambassadeurs et de l'hospitalité envers l'hôte admis dans un territoire.

Ainsi, les détails de l'hellénisation du Moyen-Orient par Alexandre, l'articulation de la « Paix Romaine » couvrant tout le monde méditerranéen, la formation du Saint-Empire Germanique, l'épopée napoléonienne, la constitution des grands empires des temps modernes, et tous les moyens conçus par la diplomatie européenne classique, ne comportaient aucunement le souci d'une interdépendance des nations.

Il faut arriver aux Nations-Unies plutôt qu'à la Société des Nations leur prototype, pour trouver cette préoccupation d'interdépendance, dans les structures de coopération et de tolérance pacifiques mises sur pied par les chefs politiques de notre temps. Ce fait se manifeste aujourd'hui par le fonctionnement continu de l'Organisation des Nations-Unis et de ses divers organismes, lesquels sont dotés de moyens d'action à tous les paliers, moyens que des structures plus anciennes ne pouvaient guère posséder ou même concevoir.

Si même certains peuples ne comprennent pas toujours le vrai sens et les obligations de cette interdépendance, le fait de suivre aveuglément leurs chefs sur ce terrain, indique de leur part une conception du moins perfectible des avantages et des devoirs qu'implique cette réalité internationale.

En conséquence, l'homme politique en notre âge atomique emploie visiblement toute sa finesse et ses capacités pour centrer ses décisions, même les plus douteuses et les plus égoïstes, sur cette vision tant soit peu imparfaite du bien commun. C'est là une attitude toute nouvelle par rapport aux âges précédents, qui ne manifestaient pas d'inquiétude envers une guerre destructrice globale et qui n'avaient même pas la conception de la primauté d'un bien commun universel. Les misères des nations d'une part, et les menaces mortelles des engins nucléaires de l'autre, sont responsables en grande partie de ces émergences.

Toutefois, il ne faut pas croire que nos hommes politiques aient renoncé pour cela à des motifs d'inspiration ou d'intérêt plus particuliers. Aussi leur rationalisation des décisions ou des actes qu'ils posent, se fait dans des cadres d'idées contraires, qui perdent en fait leur alignement sur le vrai bien commun. D'une manière générale, on peut ramener à trois cadres principaux, les éléments d'inspiration des hommes politiques contemporains.

* * *

Tout d'abord, on peut distinguer le cadre du *communisme athée*, qui a érigé en système les faiblesses des hommes et des peuples au profit de la primauté absolue de l'Etat, et qui encourage à fond la pratique du machiavélisme cynique, pour aider ses adeptes à obtenir leurs fins injustes ou malhonnêtes en les affublant de la coiffe du bien commun. On découvre ainsi des parallèles étonnants entre certains chapitres du *Prince* et le comportement soviétique pendant les grandes crises internationales des douze dernières années. L'attitude et les actes des chefs communistes pendant ces crises, s'expliquent uniquement et clairement en fonction des exhortations machiavéliennes, quelles que soient les justifications probables qu'on puisse leur trouver sur les paliers inférieurs de l'art politique.

Par exemple, le chapitre V du *Prince* conseille : « Si l'Etat conquis est accoutumé à la liberté et à ses lois, il y a trois moyens de le conserver.

Le premier est de le ruiner ; le second d'y aller demeurer ; le troisième, de lui laisser ses propres lois, à condition de payer un tribut et d'obéir à un petit nombre de personnes que tu y établiras pour te le conserver : à quoi ces gens mettront toute leur industrie, comme ne pouvant se maintenir que par ta puissance et ta protection ». Or le traitement subi par les satellites occidentaux de la Russie soviétique est une illustration remarquable de ce principe aussi néfaste qu'efficace.

Notons aussi que la raison d'Etat peut prendre une multiplicité de formes pour perpétrer une injustice, qu'on peut toujours coiffer de principes ronflants prélevés dans les chartes internationales. Les nations ne se sont pas encore entendues sur la valeur relative qu'il faut donner à des arguments comme ceux de libre-détermination, de volonté populaire, de frontières stratégiques, de protection de l'Etat ou plutôt du régime, de revendications historiques, d'urgence économique, de nécessités raciales, de communauté de langue et de culture, de convenance géographique, de sentiment national, de résistance anti-impérialiste, et même de défense collective.

Sans l'établissement d'une stricte hiérarchie entre ces divers arguments, un homme d'Etat sans scrupules peut choisir à volonté celui qui convient à ses fins immédiates, sans se soucier du dommage qu'il peut causer en négligeant les autres, surtout si l'un ou l'autre de ces derniers profiteraient à son adversaire. Or la politique communiste joue continuellement avec cette panoplie d'arguments, avec un sans-gêne et une rapidité qui déconcerte littéralement ses adversaires. Dans ce tournoi étincelant, la vision et la primauté du bien commun et des sacrifices qu'il comporte sont naturellement laissées dans l'ombre.

* * *

Plusieurs nations intelligentes se groupent dans le cadre libéral d'un *rousseauisme* hissé sur un palier national : sous l'égide de l'idéologie américaine, elles croient à la bonté naturelle des peuples, et donc à la justice de toute revendication nationale et de tout acte frappé du sceau

de la souveraineté de l'Etat. De même que Rousseau enseignait la bonté naturelle de l'homme (le noble sauvage) et l'action funeste de la société qui l'orna de tous ses vices, ainsi le complexe anti-colonialiste américain implique la bonté naturelle des nations, et la nécessité d'aider celles qui veulent se dégager des liens qui les maintiennent dans une structure politique plus large. D'après ce principe, il suffit qu'un peuple devienne indépendant, pour qu'il jouisse aussitôt de toutes les vertus nécessaires à la promotion du bien commun.

Mais si certaines libertés nationales sont requises par la simple justice distributive qui lie l'Etat aux groupes humains qu'il administre, l'indépendance et la souveraineté absolues et sans certaines conditions objectives, ne sont aucunement des droits strictement naturels de toute société humaine. L'expérience historique révèle qu'il a fallu des générations d'efforts aux nations évoluées, pour jouir justement des droits et remplir couramment les obligations qui conviennent aux Etats indépendants. La volonté populaire n'est pas toujours juste (voir les condamnations du *Syllabus* de Pie IX à ce sujet), pour en faire un principe de base à respecter aveuglément. Et il ne suffit pas qu'un Etat soit promu indépendant, pour qu'il manifeste aussitôt les charismes nécessaires à l'accomplissement de ses diverses obligations. Aussi, on ne cesse d'avoir des exemples abondants de cette erreur.

En somme, l'idéologie rousseauiste fait commettre aux Etats-Unis cette erreur dénoncée par Machiavel au sujet des Etats forts, qui prennent des décisions ou des attitudes politiques au détriment de leurs amis qui contribuent à leur puissance. Il est vrai que l'idéologie américaine croit sincèrement servir la cause du bien commun, sans s'apercevoir qu'elle favorise en même temps la cause soviétique. En effet, cette politique non seulement affaiblit ses alliés, mais encore elle ne profite pas nécessairement aux peuples dont elle favorise l'indépendance immédiate ; puisque la plupart de ceux-ci restent neutres dans le grand jeu de la diplomatie internationale, et que même certains comme l'Egypte, la Syrie et bientôt l'Indonésie se livrent aux sirènes soviétiques. Il se peut

aussi que les Etats-Unis croient servir leur idéal en remplaçant par leur tutelle économique et matérialiste, la tutelle politique plus virile à laquelle ces mêmes peuples étaient soumis autrefois. A moins que ce ne soit la menace nucléaire, qui éclipse la prudence véritable derrière la simple prudence de la chair. Mais peut-être sont-ce ces erreurs de jugement qui tissent pour l'historien l'étoffe des misères futures des nations.

* * *

Enfin, le troisième cadre idéologique de l'homme politique contemporain est la *conception évolutionniste* qui considère le bien commun comme une cause finale vers laquelle on ne peut remonter que par étapes successives. Partant du présent, en tenant compte des faiblesses comme des aspirations de la condition humaine, il accélère son élan et ses réformes selon les possibilités pratiques de chaque situation particulière. La prudence qui marque ses décisions s'appuie sur les nécessités économiques, historiques et stratégiques de chaque cas, en les composant avec le besoin légitime de favoriser la survivance de son propre pays. Il estime qu'à chaque étape de leur ascension politique, les peuples dont il a charge doivent mériter la considération de ceux dont ils veulent être les égaux. Car le simple vouloir de souveraineté ne garantit pas son usage dans la justice.

Il ne s'ensuit pas qu'il faille garder indéfiniment les peuples en tutelle. A notre époque de lumières, on pourrait même accélérer les étapes de leur apprentissage. Mais encore faut-il qu'il y ait consciemment progrès dans la coopération des peuples en tutelle, et que les cadres seuls de leur autonomie ne suffisent pas pour assurer le monde de leur utilisation opportune et convenable. Favoriser ou reconnaître la primauté de pressions plus ou moins violentes pour l'indépendance, c'est comme si l'on acceptait le principe du salut par la foi seule et sans les œuvres.

L'impatience des adeptes du rousseauisme et l'intérêt des pratiquants du machiavélisme viennent malheureusement brouiller les meilleurs efforts de vrai progrès et oblitérer les meilleurs plans et les plus

lourds sacrifices. Les peuples afro-asiatiques qui clament pour leur indépendance ou qui cherchent des appuis pour leurs revendications souveraines, sont assurés aussi bien de la tolérance américaine que de l'encouragement soviétique. Le monde assiste ainsi à une étrange convergence de fait entre l'idéalisme américain et le machiavélisme soviétique : par des moyens divers, l'un et l'autre travaillent à l'éclatement du Bloc Occidental, en affaiblissant en particulier l'Angleterre et la France, en ne s'opposant pas aux poussées nationalistes des peuples intégrés jusqu'ici dans leur dispositif politique. D'où les hésitations que l'on constate dans les réunions internationales entre les membres de la grande alliance originairement destinée à s'opposer au communisme agressif.

Dans le domaine international, comme au niveau national, municipal et même familial, chacun est trop pressé pour acquérir les avantages de l'indépendance, avant de fournir des gages fermes de sa volonté d'en remplir les obligations. Aussi les partisans du système évolutif n'ont presque plus leur mot à dire. Ils se trouvent donc forcés de choisir pour l'une ou l'autre des deux autres conceptions, surtout comme ils veulent s'abriter contre la menace nucléaire qui pèse sur le monde.

Mais à quelque tendance qu'il appartienne, l'homme politique à l'âge atomique est conditionné par des préoccupations universelles qui débordent les cadres franchement égoïstes ou régionaux de ses prédécesseurs. En premier lieu, il veut penser dans une atmosphère globale ; il réfléchit aux répercussions de ses actes jusqu'aux quatre coins du monde ; et il interprète ses décisions même les plus égoïstes en fonction d'un bien général. En second lieu, il essaie d'accrocher ce bien général en coopération avec d'autres Etats, voire même avec tous les Etats, comme le lui permet l'organisme international des Nations-Unies, et même si dans la plupart des cas il doit se borner à des compromis résultant des pressions d'intérêts et d'idéologies contraires. Enfin, il exprime cet attachement au bien commun en établissant des organismes internationaux qu'il essaie de faire fonctionner, malgré les frottements pénibles qu'on y constate souvent.

Disons aussi que ces préoccupations du bien commun ont comme corollaire l'abandon du colonialisme comme principe, même si l'égalité absolue des nations n'est pas acceptable à tous. D'où les programmes multiples d'aide aux nations peu développées. Donc si les soucis pour le bien commun pèchent par excès ou par défaut, le fait reste que sa réalisation, même imparfaitement conçue, reste le motif central des décisions de l'homme politique contemporain. Mais il convient de rappeler aussi que ce motif est accompagné ou épaulé par la crainte d'une guerre annihilatrice, rendue possible par les progrès de la science et de la technologie.

Il faut espérer que les activités positives et utiles que permet ce progrès technique à tous les échelons de la vie humaine, seront centrées un jour sur le vrai bien commun, même si nous nous résignons à voir l'esprit humain garder sa prérogative de penser librement sur les principes et les moyens de réaliser le bonheur des peuples.

Thomas Greenwood
Professeur à l'Université de Montréal

La famille canadienne-française dans la société contemporaine

Je me propose d'étudier devant vous la famille canadienne-française, et, plus précisément, de dégager ses caractéristiques et les facteurs de sa formation. Mais avant d'aborder notre sujet nous devons prendre conscience de certains principes. L'étude scientifique de la famille paraît être un des sujets ayant retenu au Canada français le moins d'attention. Non que les travaux manquent sur ce sujet, mais les vues personnelles de leurs auteurs sont responsables d'une multiplicité d'explications qui ne se fondent pas toujours sur des connaissances objectives. Aussi faut-il pour commencer présenter le point de vue théorique auquel, en tant qu'anthropologue, je me place.

Aux yeux des anthropologues, quoique la famille existe dans toutes les sociétés humaines, sa structure n'est ni arbitraire ni définitivement fixée. Du point de vue scientifique elle a des racines biologiques et psychologiques, mais son expression sociale est un mouvement historique. Comme institution sociale la famille n'existe pas dans l'abstrait, mais dans la totalité d'un système de rapports. C'est ce qui permet à l'anthropologue de dire qu'il n'y a pas d'opposition entre famille et société, et que chaque société a son propre type de famille. L'interdépendance entre famille et société résulte du fait que la vie sociale est une série de fonctions et fonctionnements. La famille est une institution universelle parce qu'elle remplit un certain nombre de fonctions, dont au moins deux sont fondamentales et dont aucune société ne peut se passer — la procréation et le soin des enfants qui permettent la continuité de la vie humaine. Par conséquent la famille est reliée à la structure de la société puisqu'elle doit permettre la reproduction de la vie humaine dans un cadre social qui change avec chaque stade de l'évolution humaine. La structure de la

Texte d'une contribution au Congrès de Caritas-Canada, le 24 mai 1957.

famille change et est modifiée par les mêmes facteurs qui changent toute la société. Chacun de ces changements représente une solution au problème de la procréation et des soins aux enfants, en même temps qu'à d'autres problèmes. La gamme de ses possibilités structurelles semble considérable, mais ses limites fonctionnelles sont définitivement fixées par la nature humaine.

De ce premier principe en découle un second, qui dérive aussi du fait que la société n'est pas uniquement une simple somme des familles. Les droits et les devoirs que les membres d'une famille ont envers eux-mêmes et envers le reste de la société sont soumis à toutes les possibilités de conflit qui existent dans une société. Quoique chaque société forme une unité dans laquelle rien ne se comprend si ce n'est que par rapport au tout, il ne se trouve aucune société dans laquelle toutes les fonctions sociales soient parfaitement intégrées les unes aux autres. La dysharmonie est un fait constant de la vie sociale et résulte du fait que les fonctions économiques, politiques, religieuses, familiales, ou autres, donnent naissance à des intérêts qui, à leur tour, donnent lieu à des formes de groupements pour satisfaire ces intérêts. Les conflits d'intérêts entre les groupes qui forment une société sont chose normale puisqu'il n'y a aucune société humaine dans laquelle les actes des uns ne soient pas des contraintes pour les autres. Comme chaque individu appartient à une pluralité de groupes, et que chaque groupe est simultanément une source de contrainte et un lieu de réalisation des fonctions nécessaires à la continuité de la société, la vie familiale ne peut que refléter les degrés d'intégration et de conflit entre les groupes. Ceci est une des leçons que nous enseigne l'histoire de la famille.

Cette courte présentation de principes pour l'étude de la famille nous permet de mieux situer notre sujet. Nos questions vont être : premièrement, quelles sont les caractéristiques les plus importantes de la famille canadienne-française qui existent en raison de la forme de la société dans laquelle elle se trouve ; deuxièmement, quelle est la solution qu'elle a donnée au problème de la procréation.

La première chose à noter dans notre étude est la difficulté d'isoler la famille canadienne-française comme fait social. Les individus d'origine française comprenaient, en 1951, 30.8% de la population totale du Canada. Mais à cette date le pourcentage des Canadiens français variait considérablement dans chaque province, allant de 82% dans la population de la Province de Québec à moins de 1% dans la Colombie Britannique. Notre difficulté vient du fait que les informations statistiques ne séparent pas toujours entre les groupes ethniques qui composent le Canada. Elles n'indiquent pas les variations très importantes qui existent dans les structures des familles telles qu'on les trouve parmi les Acadiens, les Québecois, les Canadiens français de l'Ontario et des autres provinces du Canada. Même dans la Province de Québec il nous est difficile de dégager le rôle important de l'origine ethnique et celui des facteurs géographiques. Il nous faut donc nous souvenir que, faute de renseignements, des variations très importantes existent qui ne peuvent être mesurées avec exactitude.

La difficulté que l'on éprouve à définir la famille canadienne-française peut même être considérée comme une des caractéristiques de ce fait social. Comme nous l'avons déjà dit, la famille ne se sépare pas de l'ensemble social. Mais quel est l'ensemble social dont la famille canadienne-française fait partie ? Tout naturellement l'ensemble social pour les Canadiens est la totalité du Canada, mais à quel ensemble social se rapporte l'épithète « Canadiens français » ? L'usage courant donne le nom de Canadiens français à tout descendant des habitants de la Nouvelle-France. Mais le Gouvernement du Canada en use autrement. Pour ses relevés statistiques, il considère Canadiens français tout Canadien d'origine française, même s'il vient d'émigrer au Canada. Mais ni dans le sens courant ni dans le sens officiel il n'existe de société canadienne-française. Remarquons de plus que l'expression « le Canada français » ne s'applique pas à un territoire géographique déterminé puisque ce Canada français n'est ni la Nouvelle-France ni la Province de Québec. Nous pouvons dire qu'il existe des communautés canadiennes-françaises

au Canada, mais ces communautés ne forment pas une société puisqu'elles se trouvent dispersées dans un Canada comprenant des communautés d'origines différentes. Notre conclusion est que les Canadiens français n'ont pas en tant que groupe ethnique de totalité sociale qui leur soit spécifique. D'où il suit que la famille canadienne-française ne saurait être une force de groupement dont toutes les caractéristiques seraient reliées à une vie sociale complètement canadienne-française. Dans la mesure où les membres des familles canadiennes-françaises sont en rapport avec des personnes d'origines ethniques différentes, leur vie familiale se trouve modifiée en proportion.

Exprimé en termes de statistiques notre problème peut s'énoncer comme suit. Il y avait au Canada en 1951 près de 870 000 familles dont le chef était d'origine française. Ces familles comprenaient un total de 3 327 277 personnes, c'est-à-dire une moyenne de 4.4 individus par famille (soit un individu de plus en moyenne que la famille canadienne d'origine britannique). Mais les Canadiens français ne s'épousent pas toujours entre eux. Dans la Province de Québec, par exemple, plus de 40 000 individus d'origine française sont mariés avec des non-Canadiens français. Dans l'Ontario près de 70 000 individus d'origine française sont mariés avec des non-Canadiens français. Ces couples sont plus nombreux que les couples où les deux conjoints sont Canadiens français. En Colombie Britannique, pour un mariage entre deux Canadiens français il y a 4 mariages de Canadiens français (ou de Canadiennes françaises) avec une personne d'une autre origine ethnique. Dans le Canada entier près de 180 000 individus d'origine française sont mariés avec des individus d'une autre origine. Puisqu'il y a en tout un peu plus de 702 000 familles où les deux conjoints sont Canadiens français ou d'individus d'origine française, la proportion de mariages mixtes est d'environ un sur quatre. Notre première conclusion est donc que, statistiquement, la diversité ethnique du Canada se retrouve dans la famille canadienne-française. Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick seules nous trouvons une proportion de familles formées par un mariage

entre conjoints d'origine française assez grande pour que l'on puisse dire que ces familles sont la majorité. Mais même dans ces provinces les variations ethniques ont pénétré dans le système de parenté. D'après mes recherches dans la Province de Québec il me semble qu'il y a très peu de Canadiens français qui n'ont pas dans leur parenté une personne d'une autre origine ethnique. Dans ces conditions il n'est pas possible de définir la famille canadienne-française comme une famille composée uniquement de Canadiens français, mais plus simplement comme une famille où l'un des époux est d'origine française.

Ces observations sur le rapport entre la diversité ethnique du Canada et le relativisme ethnique de la famille canadienne-française contemporaine, nous indiquent que d'autres rapports du même genre doivent exister. Nous savons que le Canada est un pays urbanisé et industriel. Nous pouvons déjà conclure que la famille canadienne-française contemporaine l'est aussi. Dans la seule Province de Québec, par exemple, l'urbanisation a produit le fait que 51% des familles habitent des logements loués, qui dans 60% des cas sont des appartements. Ces logements ont en moyenne, 4.7 pièces pour les locataires et 6.4 pièces pour les propriétaires. Ces caractéristiques de logements sont nettement celles de familles urbaines. Nous pouvons souligner le degré d'urbanisation des familles de la Province de Québec par leur taux de mobilité géographique. En 1951 seul un quart des logements avait été habité depuis plus de 10 ans, et près d'un quart depuis moins d'un an, montrant un taux de mobilité de résidence fort élevé. Le degré d'industrialisation de la famille canadienne-française ressort du fait que trois quarts des familles d'origine française au Canada ont un salarié comme chef de famille. Inutile de poursuivre cette énumération : la famille canadienne-française possède nettement toutes les caractéristiques dominantes de la vie sociale du Canada d'aujourd'hui. Loin d'être isolée elle est bel et bien partie intégrante de cette société.

Nos conclusions soulèvent la question de l'existence d'éléments que l'on puisse qualifier de spécifiques à la famille canadienne-française.

Nous avons vu que cette dernière n'est pas nettement une unité ethnique isolée. Mais il est possible de dire qu'elle est reconnaissable à d'autres traits que le simple fait qu'un de ses membres est d'origine française. Depuis la colonisation de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui les Canadiens français ont eu des familles nombreuses. Même si le taux des naissances a baissé depuis le XVIIIe siècle, la famille canadienne-française a le plus haut taux de natalité du Canada. On dit couramment que ce taux a été l'un des facteurs les plus importants de la survivance des Canadiens français comme groupe ethnique. Grâce à leur fécondité ils ont réussi à maintenir leur nombre en face de l'immigration et à obtenir, après la Cession, une position importante dans la structure politique du Canada.

Mais l'histoire démographique des Canadiens français montre que ce taux de natalité a fortement baissé depuis le XVIIIe siècle. Il était dans la décade qui suivit la Cession, d'environ 65 pour mille, et il est maintenant d'environ 31 pour mille. La question est d'importance car, si le taux de fertilité des Canadiens français baissait au niveau des autres groupes ethniques, les Canadiens français perdraient un des facteurs les plus importants à leur survie comme groupe. Il est donc nécessaire de comprendre les raisons de cette diminution. L'explication la plus courante est que le passage des Canadiens français de la vie rurale à la vie urbaine et industrielle fut la cause directe de cette diminution. Il n'y a aucun doute que le « différentiel de natalité » entre les villes et les campagnes est très élevé non seulement dans la Province de Québec mais aussi dans le reste du Canada. Mais, malgré ce différentiel, le taux de natalité a suivi la même courbe descendante en campagne qu'en ville. Un autre facteur pousse à douter de l'importance de l'urbanisation comme cause de la diminution des naissances : ce sont en effet les nouveaux centres industriels comme Chicoutimi, Jonquière, ou ceux de l'Abitibi, qui ont le taux de natalité le plus élevé de la Province de Québec. Ceci n'est pas simplement dû à une concentration de jeunes ménages, mais aussi au fait que les familles de ces régions ont un plus grand nombre d'enfants. Entre

9 et 10% des ménages de Jonquière, Chicoutimi et Arvida comptent au moins dix enfants. La proportion des familles de plus de 8 enfants a diminué dans la Province de Québec de 5% en 1941 à 3% en 1951. Il serait donc naïf d'attribuer la diminution de la natalité à un simple fait d'urbanisation et d'industrialisation. De plus, si l'on remonte dans l'histoire démographique des Canadiens français on trouve que cette diminution a commencé vers 1825 dans les vieilles paroisses rurales le long du fleuve Saint-Laurent, c'est-à-dire bien avant l'urbanisation et l'industrialisation de la Province.

De nouveau notre explication doit être reliée aux changements qui ont eu lieu dans la totalité de la société canadienne. Comme l'a remarqué Langlois dans son *Histoire de la Population Canadienne-Française* [2], la natalité a suivi, parmi les Canadiens français, la même courbe descendante observée dans tous les pays d'origine européenne. Dans une étude publiée par les Nations-Unies, un groupe de démographes est d'accord pour observer que ce déclin n'est pas le résultat d'un seul facteur, tel que l'urbanisation, mais est dû à la totalité des changements culturels qui ont transformé la mentalité européenne [3]. Le Canada a suivi cette transformation. Mais les Canadiens français, quoique d'origine européenne, représentent une mentalité spécifique. Ils semblent posséder une culture qui valorise la fécondité et qui donne à la famille une valeur que les autres groupes ethniques du Canada ne possèdent pas. Les conditions qui ont rendu possible la rétention de ces valeurs dans la société contemporaine sont les mêmes que celles qui ont rendu possible le maintien de « l'idée d'être Canadien français ». L'axe principal de cette continuité a été l'importance que les Canadiens français ont donné et donnent à ce qui les distingue des autres Canadiens. L'importance de la continuité historique a valorisé des caractéristiques apparues lors de la fondation de la Nouvelle-France. Comme le remarque Henripin dans son étude sur la population canadienne au début du XVIIIe siècle [4], il y avait alors peu d'obstacles et beaucoup d'encouragements à avoir des familles nombreuses. Après l'effondrement de la Nouvelle-France en 1760 se pro-

duisit une situation qui permit la création de valeurs culturelles favorisant la continuation de l'idée de la famille nombreuse jusqu'à aujourd'hui.

Après 1760, et pour près d'un siècle, la famille resta pour le Canadien français la seule institution qui ne fût pas désintégrée par la Conquête. Non seulement il y eut un effondrement militaire et politique, et un repli économique, mais le manque de prêtres força l'Eglise catholique à réduire ses activités. Le groupe familial devint à cette époque le seul groupe formant une continuité entre la Nouvelle-France et la nouvelle société créée par la Cession. Cette société n'était pas nettement canadienne-française puisqu'un nombre sans cesse grandissant d'institutions d'origine britannique fut développé. La seule chose qui fût plus ou moins nettement canadienne-française était une mosaïque de familles reliées entre elles par des liens de parenté. On peut même dire qu'après la Conquête les Canadiens français durent se replier dans leurs familles, puisqu'ils ne pouvaient plus participer avec la même importance à la vie politique et économique. Ils furent forcés de valoriser leurs familles de la même manière qu'ils furent forcés de valoriser la vie rurale. Les exigences de la vie sociale de cette époque donnèrent un sens accru de la solidarité familiale, et firent du foyer la source de sécurité sociale des Canadiens français. C'est dans ce sens que l'on peut dire que les Canadiens français vécurent principalement pour leurs familles, puisqu'ils furent limités dans leurs autres activités sociales. Cette valorisation de la famille entraîna aussi la création de « l'égoïsme de la famille » que beaucoup d'auteurs ont remarqué comme l'une des caractéristiques de la vie familiale canadienne française.

L'importance prise par les valeurs familiales après la Conquête n'est donc pas le résultat d'un repliement vers la vie rurale, quoique ce repliement ait eu lieu, mais tient à la structure de la société de l'époque. Depuis lors la culture canadienne-française est devenue une culture familiale, parce que son centre de continuité était la famille. On peut même dire que le nationalisme canadien-français fut à son origine une tradition de famille qui passait de génération en génération. Ce fut seule-

ment lorsque les Canadiens français commencèrent à participer à la vie politique que ce nationalisme devint une affaire de partis politiques. La participation graduelle des Canadiens français à toutes les activités de la société canadienne fut aussi la cause de l'effritement graduel de la situation créée après la Cession. Avec cette participation se termine l'isolement des Canadiens français dans leurs familles et l'influence d'autres intérêts se fait sentir de plus en plus fortement. La diminution du taux de natalité semble suivre cet effritement de leur isolement. Leur culture change son caractère éminemment familial pour refléter la mesure où les Canadiens français participent de plus en plus à toutes les activités de la société canadienne tout entière.

Il me semble qu'une différence continuera à exister entre la famille canadienne-française et celle des autres groupes ethniques du Canada, dans la mesure où le fait d'être Canadien français aura une influence sur le comportement, et aussi longtemps que les Canadiens français attacheront une importance à la continuité historique de leur culture. Ceci parce que l'axe principal de cette continuité a été et est encore la tradition familiale, et aussi parce qu'il y a encore une forte majorité de mariages entre Canadiens français. Il s'agit ici d'une double conjoncture venant d'un nombre suffisant de mariages entre personnes attachant une grande valeur à des traditions familiales très spécifiques. Les problèmes que l'on trouve dans les mariages entre personnes de religions différentes se retrouvent dans les mariages entre personnes de cultures différentes. Ceci ne veut pas dire que le comportement actuel des Canadiens français provient du fait qu'ils vivent dans le passé, mais seulement que le présent est conditionné par l'importance qu'ils attachent à une continuité historique. L'examen des possibilités futures de la continuité historique de la culture canadienne-française dépasse le cadre de cette étude. Il nous suffit de voir que l'existence de ce désir d'une continuité garantit la survie de certaines caractéristiques formées pendant les générations précédentes. De nouveau il s'agit de la continuité d'éléments traditionnels dans un tout qui n'est pas uniquement traditionnel, et de la possibilité de l'existence

de communautés où les mariages entre Canadiens français sont en majorité. L'importance de ces facteurs pour la continuité de la famille canadienne-française peut être facilement appréciée par une analyse de ce qu'était la famille canadienne-française traditionnelle, et des changements qui ont eu lieu dans sa structure.

Il convient de noter en premier lieu que le nombre des enfants dans la famille canadienne-française traditionnelle ne dépendait pas de la régulation des naissances. Il représentait simplement l'acceptation de la nature. De ce fait découle toute une série de conséquences. Les parents d'une famille nombreuse ne pouvaient avoir une « attitude émotionnelle intensive » envers leurs enfants. Ils les aimaient, mais leur nombre et les nécessités de la vie dans une famille nombreuse ne leur permettaient pas la concentration émotionnelle que l'on trouve dans les familles à un ou deux enfants. De plus les enfants dans la famille nombreuse n'étaient pas si dépendants de leurs parents. Ils devaient apprendre à se débrouiller très vite par eux-mêmes et à faire face aux réalités de la vie. La famille canadienne-française du XVIIIe et du XIXe siècles était un groupe assez large apportant des restrictions assez importantes à la conduite de ses membres. Dans cette famille les enfants apprenaient à collaborer, à vivre pour satisfaire les nécessités de la vie collective. Non seulement père et mère, frères et sœurs, grands-parents et autres consanguins avaient des droits sur le temps et les ressources de chaque membre du groupe familial, mais le mariage créait entre familles des obligations qui devaient être respectées. Les enfants d'une famille nombreuse ayant eux aussi une famille nombreuse, chaque foyer existait dans un système de parenté très large, élargi encore par les ramifications dues aux divers mariages créant des liens entre plusieurs systèmes de parenté. Le Canada était, pour la plupart des Canadiens français de cette époque, un monde où ils s'orientaient grâce à leur parenté éparpillée par les migrations de chaque génération. Partir pour la ville n'avait rien d'extraordinaire puisqu'il y avait déjà là un certain nombre de parents, plus ou moins éloignés, pour aider le nouvel arrivé à se faire une nouvelle vie.

L'ampleur du changement qui s'est produit nous indique la force et l'importance des valeurs familiales canadiennes-françaises. Le plus important de ces changements, et celui qui paraît menacer l'avenir de la famille canadienne-française, est le remplacement de l'acceptation de la nature par la régulation des naissances. Toute la configuration de la vie familiale en est transformée. Comme l'enfant est maintenant souvent le produit d'un acte voulu, l'intensité émotive dirigé vers lui en est changée. Non seulement les parents d'aujourd'hui ont moins d'enfants, mais ils donnent beaucoup plus de leurs temps à chaque enfant. En conséquence l'enfant exige beaucoup plus d'eux. Comme les parents font beaucoup pour leurs enfants, ils demandent aussi beaucoup en retour, créant une dépendance émotionnelle réciproque, qui est renforcée par la réduction dans l'étendue du système de parenté. Les familles sont moins grandes, et la parenté moins large. La structure diffère non seulement dans son étendue mais aussi par le fait que les valeurs familiales dans la famille contemporaine semblent indiquer la prévalence de l'individu sur sa famille au lieu de la prévalence de la famille sur l'individu. Incorporé dans ces valeurs est le pluralisme culturel canadien. Non seulement le Canada d'aujourd'hui a rompu l'isolement de la famille canadienne-française, mais le nombre de mariage avec des Canadiens d'autres origines ethniques, pourvus d'autres valeurs familiales, a fait pénétrer ces valeurs dans l'intérieur même de la famille canadienne-française.

Mais ces changements sont des tendances qu'il ne faut pas exagérer. Ils ne sont pas comparables à ceux qui ont eu lieu en Europe dans la même période. Chez les Canadiens français il n'y a pas eu de crise de la famille. Il y a un trait d'unité entre la famille du XVIIIe siècle et celle d'aujourd'hui qui est dû au fait que les extrêmes du changement sont moins forts. Premièrement parce que l'ancienne famille patriarcale européenne n'a jamais existé au Canada français. La famille canadienne-française, au contraire de la française par exemple, a toujours été fondée sur un mariage qui était le libre choix des époux. La question des biens de la famille n'a jamais eu l'importance qu'elle avait en Europe. La dot n'a

jamais pris la première place dans la considération d'un mariage. La femme canadienne-française avait une certaine liberté à l'époque où les Françaises étaient sous le contrôle complet de leur père ou époux. Les enfants canadiens-français n'ont jamais connu le degré d'autorité que les parents européens avaient sur leurs enfants. De plus, ce qui minimise la différence entre le passé et le présent au Canada est l'absence presque totale de divorces parmi les Canadiens français. Dans le Code Civil de la Province de Québec le mariage n'est pas un contrat complètement libre, mais une institution. C'est librement que des individus acceptent les liens créés par le mariage, mais il ne leur appartient pas, comme catholiques et Canadiens français, de pouvoir les rompre par un divorce. Le divorce est en dehors des traditions canadiennes-françaises, et les Canadiens français donnent à l'idée de la famille une transcendance qui n'existe pas dans les sociétés où le divorce est admis. On peut même dire que parmi les Canadiens français contemporains la famille n'est pas détruite par la mort de ses membres puisque le sens de la lignée que l'on trouve parmi eux donne une signification à l'idée de la famille qui survit dans les générations. C'est cette valeur de la lignée qui a donné naissance à tant d'associations de famille parmi les Canadiens français dans lesquelles les personnes portant le même nom se réunissent pour fêter, par exemple, le centenaire de l'arrivée du premier de leur nom au Canada. Il semble que, en dépit du nombre des changements, les Canadiens français n'ont pas complètement brisé leurs traditions. Ils sont encore bien loin de la famille typique des Etats-Unis dont les membres sont si individualisés, et le divorce si fréquent, qu'elle a été définie comme une union d'individus plutôt qu'un groupe.

L'existence d'un différentiel entre la famille canadienne-française contemporaine et les familles d'autres groupes ethniques en Amérique du Nord est la conclusion d'une étude que je viens de terminer parmi les familles canadiennes-françaises de Montréal. Cinquante-deux personnes dans 43 ménages furent longuement interrogées dans leurs propres foyers. La sélection de ces familles n'est pas celle d'un échantillon statistique

puisque toutes ces familles étaient composées uniquement de Canadiens français, et qu'un grand nombre de Canadiens français de Montréal sont mariés avec des personnes d'une autre origine ethnique. Mais les conclusions montrent l'existence d'un différentiel bien spécifique aux Canadiens français, et qui pour le moment ne semble pas être en train de disparaître. En moyenne, chacune des personnes interrogées pouvait mentionner près de deux cents personnes de leur parenté, c'est-à-dire entre ascendants et descendants, consanguins à tous degrés et parents par mariage, tant vivants que décédés. Ces personnes, généralement nées dans une famille nombreuse, avaient une connaissance très large et un sentiment profond de leur famille, même si celle-ci était éparpillée un peu partout dans le Québec, le reste du Canada et même les Etats-Unis. Cette étude a aussi montré l'importance du rôle que joue la mère dans les familles canadiennes-françaises. Normalement le père est le symbole de l'autorité comme chef de famille mais c'est normalement la mère qui est le centre de la vie familiale. Elle règle non seulement les problèmes de tous les jours mais c'est elle qui décide de l'éducation des enfants, des contacts avec la parenté, et qui dirige la vie religieuse de la famille. Au contraire de ce qui se passe dans l'Ontario, la femme mariée canadienne-française reste à la maison. Les statistiques nous apprennent que le nombre des femmes mariées au travail dans la Province de Québec est la moitié de celui de l'Ontario. Comme un grand nombre de femmes mariées qui travaillent dans la Province de Québec sont d'une autre origine ethnique, le taux des Canadiennes françaises mariées au travail en est proportionnellement plus faible. La femme qui a de jeunes enfants et un mari reste presque toujours à la maison. Les faits recueillis par notre enquête montrent que son attitude envers son rôle d'épouse et de mère est essentielle à la continuité des valeurs familiales traditionnelles des Canadiens français. Il semble aussi que les Canadiennes françaises ont un sens des valeurs familiales beaucoup plus vif que celui des Canadiens français. Ceci est peut-être dû à sa position dans la famille, où elle possède une importance qu'elle n'a pas au dehors. Jusqu'à présent le

féminisme n'a pas reçu beaucoup d'attention de la part des Canadiennes françaises, sans doute parce qu'elles étaient trop occupées à élever leurs enfants.

Quel que soit l'avenir du rôle de la femme canadienne-française le présent de la famille canadienne-française est un syncrétisme d'éléments qui dérivent de traditions canadiennes et de la situation qu'occupent les Canadiens français dans la société canadienne contemporaine. Dans l'ensemble, la famille n'est pas chez les Canadiens français dans un état de crise. Les raisons en sont que : premièrement, la différence entre le passé et le présent est une différence de degré, et non pas une transformation radicale ; deuxièmement, le changement a pris place très graduellement. Mais cette lente transformation ne doit pas nous voiler que l'avenir de la famille canadienne-française est bien loin d'être simplement la continuation du présent. Nous avons vu que, dans le passé, la famille canadienne-française s'est isolée sur elle-même après la Cession. Elle n'est plus aujourd'hui une unité ethnique isolée. Dans quelle mesure les Canadiens français peuvent-ils se marier avec des personnes d'autres origines ethniques sans que les valeurs familiales traditionnelles aux Canadiens français disparaissent ? Dans le passé les Canadiens français ne connaissaient pas la régulation des naissances. Dans mes recherches à Montréal comme dans les paroisses rurales de la Province de Québec, j'en ai assez appris pour être convaincu qu'un grand nombre de Canadiens français régularise le nombre d'enfants qu'ils veulent avoir. Quel est le nombre d'enfants qu'ils peuvent avoir sans altérer fondamentalement la structure des relations dans le foyer, les attitudes entre parents et enfants, et les dimensions et attitudes entre parenté ? Comme catholiques ils se trouvent aussi devant un dilemme dont la solution touche un des centres du traditionalisme canadien-français, et donc à l'avenir de la continuité historique de la culture canadienne-française. L'Eglise catholique et les traditions canadiennes-françaises se sont alliées pour un temps pour rejeter l'usage des contraceptifs. Mais la participation des Canadiens français aux changements de la société canadienne totale leur a imposé

de nouvelles attitudes. Non seulement l'espace restreint des logements urbains et les besoins économiques d'élever leurs enfants selon les standards contemporains apportent de nouvelles préoccupations aux parents, mais toute l'influence de la culture des autres groupes ethniques en Amérique du Nord les poussent à contrôler les naissances. Il ne faut pas se faire d'illusions sur l'importance de la pression sur les traditions canadiennes-françaises et l'idée de la famille nombreuse. De plus l'Eglise catholique elle-même offre une nouvelle solution. Sans changer son attitude sur l'usage des contraceptifs, l'Eglise suggère à ses fidèles la régulation naturelle des naissances par une maîtrise spirituelle de la fécondité. C'est une solution, mais elle demande un contrôle sur les réactions psycho-biologiques qui est étranger à la culture nord-américaine, et, dans un certain sens, aux traditions canadiennes-françaises. Dans la perspective de la continuité de la culture canadienne-française c'est une possibilité de maintenir les rapports traditionnels étroits entre la famille et l'Eglise catholique. Mais c'est une solution qui demande une acceptation de nouvelles valeurs, qui ne sont pas traditionnelles aux Canadiens français. Cette acceptation de valeurs nouvelles exige une prise de conscience sur laquelle je voudrais terminer cette étude. Les Canadiens français, s'ils veulent la continuité de la culture canadienne-française, ne peuvent pas ignorer ce qui est en train d'arriver à leurs familles. S'ils apprécient l'importance des valeurs familiales traditionnelles, ils doivent poursuivre activement ce qui maintient leur continuité, et non apprendre en fatalistes le résultat des événements. Ils doivent donc assumer pleinement leurs responsabilités. Il ne s'agit pas de refuser de collaborer avec l'Etat, l'école, ou toutes les institutions qui prétendent avoir un droit sur la famille et sur les enfants. Il s'agit d'une juste appréciation des actes et des responsabilités de chacun. Si les Canadiens français peuvent décider ce qu'ils veulent faire, ils doivent pouvoir concilier l'indispensable autonomie de la famille avec les influences et les droits des autres groupes de la société. Les parents canadiens-français de la Province de Québec, par exemple, ne peuvent pas rester satisfaits d'une situation qui handi-

cape l'avenir de leurs enfants, et qui entraîne le plus bas taux de scolarité de tout le Canada. Les Canadiens français ne peuvent pas rester satisfaits d'une société qui handicape la famille nombreuse dans toutes ses activités.

Cette dernière phrase sera la conclusion de notre étude. Tout le monde se rend compte que lorsque l'on parle de culture, on se réfère surtout à des modes de comportement redevables aux générations précédentes. Peu de gens, au contraire, comprennent que le maintien d'une culture demande de grands efforts en vue de garder et de sauvegarder certaines valeurs. Si les Canadiens français d'aujourd'hui veulent que la culture canadienne-française existe dans l'avenir, ils doivent agir. Mais ils doivent le faire les yeux ouverts, car de bonnes intentions n'ont jamais remplacé la connaissance de la réalité.

Philippe Garigue

NOTES

1. L'auteur tient à remercier la *Social Science Research Council* et la *Faculty of Graduate Studies and Research, Université McGill*, pour leurs subventions qui rendirent possible les recherches sur lesquelles cette étude est basée.

2. Langlois, Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, Levesque, Montréal, 1935, 144.

3. United Nations, *The determinants and consequences of population trend*, New York, 1953, 143.

4. Henripin, Jacques, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle*, Presses Universitaires de France, 1954, 113-4.

Au service de la lèpre

Sœur Marie-Suzanne

La lèpre est une affreuse maladie dont il est déjà parlé dans l'Ancien Testament, d'abord localisée en Asie et en Afrique puis introduite en Europe par des déplacements de populations.

Au Moyen Age, elle apparaissait comme un fléau dont il fallait à tout prix se préserver et dont il fallait surtout limiter l'extension.

Hommes, femmes, enfants, atteints du mal qui les défigurait, qui leur rongeait les membres et les menait parfois très vite ou très lentement à la mort, étaient alors soignés dans des maisons appelées « maladreries ». Il en existait un très grand nombre dans toute l'Europe, surtout en France et en Belgique.

D'autres échappaient à l'hospitalisation mais devaient porter un habit spécial et agiter des cliquettes de leurs mains gantées à l'approche des agglomérations, afin d'alerter les passants.

Certaines mesures édictées contre eux paraissent, à notre époque, tout simplement inhumaines.

Aucun remède, aucun traitement n'existaient, sinon des baumes pour adoucir les plaies. L'état lamentable de ceux qu'on appelait « les Grands malades » suscita des dévouements sans nombre au sein de l'élite chrétienne.

* * *

La science cependant, dès la fin du XIXe siècle multipliait ses efforts afin de compléter la lutte que menait sans défaillance le dévouement.

Si le bacille de Hansen qui portait le nom du médecin et botaniste norvégien qui l'avait isolé était connu, aucun vaccin préventif, ni curatif ne faisait son apparition.

On soignait déjà les lépreux à l'huile de Chaulmoogra, remède empirique nettement amélioré par des procédés scientifiques et qui demeure encore efficient en certains cas.

Puis les sulfones furent de plus en plus à l'honneur, provoqant des améliorations lentes mais sérieuses, exigeant un traitement difficile sous contrôle médical sévère.

Et voici que le 15 novembre dernier au cours d'une séance de la TV italienne, le professeur Giuseppe Penso, directeur du Centre de Microbiologie de l'Institut supérieur de la Santé à Rome, annonçait les résultats surprenants obtenus par une religieuse française.

Sœur Marie-Suzanne, des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie, a été désignée en 1911, à l'âge de vingt-deux ans, pour fonder avec une compagne plus âgée une léproserie aux îles Fidji.

Après avoir travaillé sans relâche dans ce centre devenu la léproserie-pilote du Pacifique, elle se voit rappelée en France. Son séjour à Makogaî où tout d'abord vingt malades terriblement atteints trouvèrent refuge... pour y être finalement neuf cents, a développé en elle le goût de la recherche scientifique, en a fait une spécialiste de la lèpre.

Aucun diplôme officiel ne la distingue, mais son intelligence intuitive, sa ténacité, sa patience la servent admirablement.

Si elle a dû abandonner ses chers lépreux d'Océanie, son petit laboratoire de fortune sous les cocotiers, maintenant elle travaille encore pour « eux ». A l'Institut Pasteur de Paris, ses recherches se poursuivent sur le bacille de Hansen, et elle donne aussi des conférences sur ses pitoyables protégés en un parler direct que teinte un savoureux accent bourguignon.

Durant la guerre, elle apporte son aide à la Résistance de Paris, puis elle tient un poste de la Croix-Rouge près de Givors dans le Lyonnais, en pleine région industrielle où son courage et son sang-froid durant les alertes et les bombardements font impression.

C'est là qu'elle rencontre une jeune fille travaillant en usine dont elle fera une assistante scientifique précieuse et fidèle : Berthe Rabilloud.

La guerre terminée, les recherches reprennent de plus belle...

*   *   *

A Lyon, Sœur Marie-Suzanne rencontre un prêtre déjà âgé ayant contracté la lèpre en Afrique et qui s'offre à servir de sujet d'expérience. Les deux anciens missionnaires poursuivent un même but : le soulagement des lépreux.

La religieuse arrive enfin a isoler un bacille et à obtenir une culture qui inoculée à des rats blancs, pour la première fois, provoque les mêmes lésions que le bacille de Hansen et elle lui donne le nom de « Chauviré » ; c'est celui du missionnaire qui a fourni ses tissus infectés.

Confié à l'Institut de Microbiologie de Rome cette bactérie est reconnue posséder des propriétés immunisantes ; elle y reçoit le nom de « Mycobacterium Marianum ».

En 1949, Sœur Marie-Suzanne parvient à mettre au point après d'innombrables travaux un vaccin sur qui reposent tous ses espoirs.

Bientôt elle pourra poursuivre ses laborieuses recherches à l'Institut de la Lèpre fondé sous son impulsion par la Propagande de la Foi sous l'autorité des Facultés Catholiques de Lyon.

C'est là qu'en 1951, elle vaccinera ses premiers malades.

Vers la fin de l'année 1954, les Sœurs Américaines de la Société de Marie lui proposent une tournée aux Etats-Unis afin d'y présenter son vaccin et d'y trouver une aide financière permettant de diffuser le précieux produit sans aucun paiement de la part des bénéficiaires.

Trois mois en U.S.A., 90 conférences dans 34 villes... le Cardinal Spellman étrennant la campagne par un chèque d'importance... Il serait trop long de décrire en détail ce triomphal voyage où l'enthousiasme explose sous les pas de l'humble Sœur missionnaire.

Les Professeurs Frappier et Panisset de Montréal feront des communications scientifiques intéressantes sur la découverte de Sœur Marie-Suzanne, celle-ci ayant donné sa souche à plusieurs laboratoires, notamment à celui de la grande cité canadienne.

A son retour en France, le laboratoire de Lyon bénéficiera de quelques microscopes perfectionnés... et plus de 500 000 doses de vaccin seront expédiées gracieusement afin d'être employées sous contrôle médical.

Car il y a, hélas ! encore plus de douze millions de lépreux dans le monde et l'Asie seule en compte au moins un pour cent habitants.

* * *

Les effets commençaient déjà à s'annoncer. Le vaccin avait été expérimenté au centre curatif de N'den au Cameroun ; tandis que trois mille cinq cents enfants étaient inoculés, trois mille cinq cents autres étaient simplement tenus en observation durant trois années consécutives.

Les conséquences se révéleront mieux qu'encourageantes... Sept pour cent des enfants non vaccinés présenteront les symptômes du début de la maladie tandis que ceux qui avaient été inoculés ne compteront qu'un pour cent de malades parmi eux.

Grâce à une Sœur Missionnaire de la Société de Marie, les petits enfants des pays où règne encore la lèpre ne contracteront plus guère le mal redoutable et ceux qui en sont atteints pourront espérer la guérison.

Car désormais existent sous le visa de la Santé Publique :

L'Antigène Marianum S.M.S.M. curatif
Le Vaccin Anti-lépreux S.M.S.M. pour la prophylaxie
La Marianine S.M.S.M. pour des tests.

Ce n'est pas tout ; l'infatigable chercheuse entrevoit encore un quatrième brevet à décrocher pour un produit nommé : la lépronine.

* * *

Sœur Marie-Suzanne qui avait assisté au Congrès de Microbiologie de Rome, au Congrès international de la Lèpre à Madrid devait se rendre en cette année 1958 au Congrès de la Nouvelle-Delhi aux Indes et déjà elle s'y préparait, classant, établissant avec ordre, avec méthode

selon son habitude les résultats et les statistiques obtenus qui feraient l'objet de ses interventions éclairées.

... Mais tandis que Rome diffusait le 15 novembre 1957, les résultats surprenants obtenus par les découvertes de Sœur Marie-Suzanne, de Lyon parvenait une désolante nouvelle.

Celle qui voulait vaincre la lèpre venait de s'éteindre des suites d'une très grave opération, d'une tumeur au cerveau, à l'âge de soixante-huit ans.

Dans la chapelle du grand centre apostolique des Sœurs Missionnaires de la Société de Marie, ses funérailles simples mais solennelles furent présidées par Son Eminence le Cardinal Gerlier, Primat des Gaules et Archevêque de Lyon, entouré de nombreuses personnalités et d'une foule émue et reconnaissante qui priait...

Geneviève de GRAVE

Louvain

Romans canadiens récents au «Cercle»

Encore une fois je voudrais revenir sur le travail magnifique et si important du « Cercle du Livre de France » dans notre climat littéraire canadien-français : il faudrait peut-être bientôt changer le nom de cette organisation, et l'appeler, par exemple, « Le Cercle du Livre canadien » ?

En plus de mettre à la portée de notre public lecteur des romans de chez nous de plus en plus nombreux, variés, et de plus grande tenue et qualité, le Cercle, collaborant avec Robert Laffont, lancera quelques-unes de ses publications à Paris, dans la série « les Ecrivains canadiens contemporains » ; en plus d'un public plus vaste, et peut-être aussi plus habitué, nos romanciers qui auront mérité cette chance verront pour leurs œuvres des possibilités de diffusion, de publicité, de traduction, qui n'existent que bien faiblement ici.

Des livres canadiens parus depuis quelques mois, j'ai surtout remarqué, pour des raisons diverses, *Le temps des hommes*, d'André Langevin, *Rideau de neige*, de Maurice Gagnon, *Le prix du souvenir*, Prix 1957 du Cercle, de Jean-Marie Poirier, et la « Collection Nouvelle-France » ; les numéros trois et quatre de cette nouvelle collection viennent tout juste de paraître (en février) ; *Le publicain*, de Jules Gobeil, rejoint *Le prix du souvenir* en plus d'un endroit ; quant à *La bagarre*, de M. Gérard Bessette, nous en parlerons suffisamment tout à l'heure !

Le premier livre de la « Collection Nouvelle-France » était *Le refuge impossible*, de Jean Filiatrault, lequel m'a paru nettement inférieur à *Chaînes* ; le deuxième roman fut *Le diable par la queue*, de Jean Pellerin.

* * *

Le temps des hommes d'André Langevin

Le Temps des hommes vient se ranger aux côtés d'*Evadé de la nuit* et de *Poussière sur la ville* pour témoigner des possibilités et de l'habileté de notre romancier canadien le plus authentique, actuellement, André Langevin.

Le monde de Langevin en est un de densité humaine concrète et de conscience ouverte : atmosphère dramatique, ambiance quotidienne illu-

minée par sa qualité d'unique et de définitive, dimensions fraternelles et abordables des personnages. Ici, nous sommes *dans l'existentiel*, en face de la vie et des actes qui la concrétisent.

Pour Langevin, la situation ne semble pas avoir de saveur particulière autre que son unicité : il ne s'attarde pas à la couleur locale, aux paysages, aux choses : l'homme compte, qui évolue, ici dans l'ambiance d'un camp de bûcherons, là dans la poussière d'une petite ville industrielle.

Le drame du *Temps des hommes* se joue à l'intérieur d'un petit cercle de personnages, dont : Marthe, une femme patiente, résignée, silencieuse, comme seules des femmes savent l'être parfois, qui aime sans le dire mais en le prouvant suffisamment par des gestes tendres, attentifs ; il y a Gros Louis, le colosse insouciant, le costaud inconscient ; et Laurier, étrangement lucide ; et d'autres ; et surtout « le Curé », comme on l'appelle, à cause du mystère qui l'entoure, d'un certain livre qu'il porte dans son havresac... Dupas de son nom.

La situation dramatique centrale : en pleine forêt, en pleine tempête ; quelques hommes ; et des raisons absentes dont les effets seront foudroyants : une femme, deux femmes ; mais l'absence physique prend une densité insoutenable, et il faut « nécessairement » dans de telles conditions des actes finis, irréparables, définitifs.

Deux faits se dressent en présence l'un de l'autre : l'assassin et le défroqué. La tentation de recourir aux notions de « transcendance par le péché » dans la lignée célèbre des Mauriac et Bernanos est alléchante, mais je préfère voir ici deux hommes et leurs vies dans leurs résonances personnelles ; d'ailleurs Langevin montre de la retenue, de la sobriété, et un sens extraordinaire du concret, du vécu ; il sait être ému et émouvoir, il connaît la dimension poétique possible de certaines réalités.

Le Temps des hommes, en lui-même et par l'art de son auteur, dépasse de beaucoup le niveau du commun dénominateur des romans honnêtes (nous entendons : d'une qualité certaine) : il nous dit des hommes engagés dans un épisode dramatique à résonances universelles ;

la tension angoissante de ces hommes « bien murés à l'intérieur d'eux-mêmes » (p. 62) se communique au lecteur : c'est d'ailleurs en cela qu'un roman se distingue : sa capacité de communicabilité, son pouvoir de contact, au-delà bien entendu de l'intrigue, dans un monde par exemple où « la musique fait des ronds dans le silence sans vraiment l'entamer » (p. 11).

Nous devons maintenant compter *avec* et *sur* Langevin : notre romancier le plus authentique.

* * *

Le diable par la queue de Jean Pellerin

Deuxième en liste de la « Collection Nouvelle-France », *Le Diable par la queue* y est on ne peut plus à sa place, car il aborde des problèmes qui nous sont bien connus et douloureux : il faut sans doute se réjouir de l'allure vive, de l'entrain et du mouvement que le romancier a su y mettre à pleines mains mais il ne faut pas oublier *les faits* qui demeurent derrière une présentation si alerte.

« Dix hommes de *sacrés* dehors !... raconte péniblement Basile à son Amélie, car il en est... Puis une invitation d'aller travailler à New-York : pour les enfants, c'est les vacances, un monde tout nouveau et neuf, un voyage bien grand ! Pour Basile, c'est la suite d'une vie triste et laborieuse, l'exil ; après la vente des meubles, qui faisaient si intimement partie de la famille, d'autres figures tristes et chercheuses...

New-York, c'est beaucoup plus grand que Montréal, et il y a donc aussi beaucoup plus de misères... Des langues que le pauvre Basile ne comprend pas, mais des gestes et des faits qu'il connaît si bien !

Et c'est avec une joyeuse émotion que nous revenons avec Basile et les siens au Canada, car la misère, c'est dur, mais si l'exil s'y ajoute, alors vaut mieux revenir.

* * *

La bagarre de Gérard Bessette

Quatrième de la « Collection Nouvelle-France ».

Un des aspects les plus intéressants du roman contemporain est sans doute son côté reportage, témoignage : il permet ainsi au lecteur d'entrer

en contact avec des milieux et des types qu'il ne peut toujours avoir l'occasion ou le goût de fréquenter.

Un livre doit toutefois conserver une certaine tenue, demeurer en deçà de certaines limites, et je ne vois pas d'incompatibilité absolue d'humeurs entre le témoignage honnête, le reportage fidèle de certains faits, ou leurs transcriptions romancées, et le bon goût.

Je ne suis pas précisément porté vers les romans roses ou expurgés, vers les éditions pour jeunes filles (lesquelles sont souvent plus perverses qu'elles ne le paraissent : les éditions, s'entend, et non les jeunes filles...), et je ne répugne aucunement à lire les durs et les audacieux.

Mais *La Bagarre* m'a écœuré, positivement, par sa grossièreté voulue, ses manies et prétentions, son latin, son anglais, son français douteux et son canadien de mauvais goût ; ses personnages triviaux et son débit chaotique. Pour une fois je me range du côté des puristes, des personnes bien intentionnées, des moralisateurs... Cette *bagarre* est nauséabonde; et tant qu'à être au seuil de considérations sartriennes, disons en passant, puisque l'auteur semble savoir à quoi s'en tenir, que nous trouvons chez Sartre d'autres points d'intérêt que ses pages pornographiques ou grossières.

J'aime bien les passages crus d'un Vac, d'un Langevin, d'un Vaillancourt même (*Les Canadiens errants*), parce qu'ils font partie d'un tout dont ils ne sont que l'accident, le contingent, et non le centre ; la même remarque pourrait s'attribuer à Sartre, ou à Lawrence. Mais M. Bessette m'a dégoûté, et à mon humble avis le numéro quatre de la « Collection Nouvelle-France » fait tache de boue. Pourtant... Il est vrai qu'en enlevant ce qui ne me plaît pas de *La Bagarre*, il ne demeure rien, sinon un romancier qui s'est fourvoyé, et qui peut un jour retrouver le bon goût qu'il doit avoir...

* * *

Le prix du souvenir de Jean-Marie Poirier

Prix 1957 du Cercle du Livre de France, ce livre nous est aussi sympathique que son auteur. M. Poirier, longtemps journaliste (« ... le

journalisme, une profession ? même pas un métier ! C'est un état intermédiaire... ») homme spirituel et lucide, travailleur soigneux, psychologue fin sans prétentions hermétiques, sait nous intéresser, nous toucher et nous garder avec ses personnages.

Le jeune Régis mène le dur combat de l'apprentissage de la vie des grands sans vouloir toutefois transiger sur deux points : son idéal et l'amour ; de fait, il s'agit simplement d'un refus d'ajustement, de la part d'une personnalité idéaliste, aux conditions quotidiennes de la vie.

« Nous sommes les héritiers du jansénisme... » Lourd atavisme. « C'est pas du sang qu'il a dans les veines, c'est de l'encre ! » Et voilà qui n'arrange rien ! Dans son adolescent désert Régis découvre une oasis, Sylvia, qui devient plutôt un mirage ! Car le pauvre Régis, tout à sa recherche intérieure, épouse Madeleine et s'aperçoit *ensuite* que Sylvia était plutôt toute indiquée pour cette fonction dans son intimité. « Trois moitiés, c'est évidemment trop pour faire un mariage valide ».

Finalement, Régis se rajustera tant bien que mal au diapason de la vie *normale* ; le livre en soi lance bien de-ci de-là quelques notes fausses ou malhabiles, mais les qualités solides de l'ensemble forment une symphonie tout à fait acceptable et intéressante.

* * *

Le Publicain de Jules Gobeil

Troisième de la « Collection Nouvelle-France », le *Publicain* se rapproche en plus d'un point du *Prix du souvenir* : les deux romans débutent par un exposé-critique assez dur de ce qui se passe, sous prétexte d'éducation, dans nos collèges et pensionnats ; les deux tirent leur ressort principal d'un faussement d'optique en ce qui regarde l'amour et ses exigences concrètes ; les deux comportent des réflexions, remarques et constatations peu tendres à l'égard du clergé québecois ; et surtout, les deux sont avant tout des romans intéressants et attachants, et non des plaidoyers secs, des thèses osées, des reportages grossiers : on y trouve des personnages vivants et sympathiques, une action plausible ; le débit du *Publicain* est plus alerte, moins laborieux...

Au sujet du sexuel, relevons cette si juste remarque : « Les écarts sexuels de nos enfants n'auraient rien de voluptueux si les éducateurs ne criaient pas toujours au charme du péché ». Et encore ce conseil d'un curé : « Gardez-les purs, et nous nous occuperons de les garder soumis ! »

Les curés et prêtres éducateurs du roman reçoivent des reproches d'Isaac DesMoulins, homme plein de bon sens et père de la douce amie de l'apprenti-prêtre Henri, François : « Pour prévenir des erreurs doctrinales, notre clergé a-t-il raison de proscrire à la Masse de penser ? L'ignorance et un amour excessif du pouvoir ne nous astreignent qu'à la règle... Le sordide des associations grégaires, des quêtes avides... habitude de discipline, peur des enfers, besoin de superstition... » En est-il bien autrement dans nos rues ?

Suivent, bien intégrées dans l'action dramatique, des remarques sur notre faux esprit sportif, sur la possession temporelle exagérée du clergé et de son penchant... commercial, et enfin : « Ils ont eu le temps d'ériger nombre de cathédrales, de luxueux presbytères, ils auraient dû trouver celui de former des hommes libres » [1].

* * *

Rideau de neige de Maurice Gagnon

Ce que j'exige d'un roman, c'est fondamentalement une certaine *densité humaine* : il faut, bien entendu, comme condition première qu'il me plaise ; et *plaire*, n'est-ce pas avant tout ne pas ennuyer ni décevoir ? Plaire peut aussi consister à jouer sur une entente implicite, préméditée, établie : un roman pornographique, ou sentimental, ou policier brutal a un certain public amateur conquis à l'avance...

Plaire, ce peut être divertir, ou procurer de l'agrément. Mais en se plaçant dans la pensée thomiste de la définition du beau, *plaire* prend un sens plus grave et plus intellectuel : un contact s'établit alors, qui

1. Que nos romanciers et autres commencent donc par s'instruire avant d'écrire. Ces belles églises généralement laides, ces luxueux presbytères (soit pour les modernes à condition de dire confortables) appartiennent à une corporation civile dénommée « Fabrique ». Le curé ou vicaire n'y fait qu'y passer, au gré de son évêque, et finit ses jours, presque toujours, aux crochets de parents et d'amis. Ces prêtres ont sauvé les valeurs spirituelles où gît la liberté, la vraie liberté dans la vérité, qu'il ne faut pas confondre avec le libertinage, les ignorances, les préjugés de M. Gobeil (N.D.L.R.).

fait que ce que l'artiste a créé vient enrichir celui qui sait accueillir et l'objet créé et son message : et c'est ici que nous retrouvons ce que j'appelais au début une certaine *densité humaine*.

Rideau de neige me semble bien illustrer tout ceci. Le livre plaît, en plus d'un sens : l'action est intéressante, complexe, l'intérêt soutenu, l'écriture alerte et de qualité, les personnages divers, sympathiques, bien vivants ; le roman dans son ensemble n'ennuie pas, sauf à de rares pages ; il divertit ; après sa lecture, on n'a pas l'impression d'avoir perdu son temps ; le découpage technique des chapitres est particulièrement remarquable ; et pourtant...

On recherche vainement cette *densité humaine*, cette communication plus profonde, qui s'établit au-delà du contexte, de l'écriture et de la technique ; aucun des personnages du *Rideau de neige* ne sait nous faire vibrer et nous toucher sérieusement : autrement dit, il n'y a pas message, il n'y a que travail bien fait et habile. C'est comme en poésie, ou en toute activité artistique : il n'y a pas le souffle, la grâce, une certaine présence, un contact, une inspiration...

C'est sans doute assez vague comme reproche : aussi n'est-ce pas un reproche ; car nous ne pouvons exiger d'un écrivain qu'il nous donne ce qu'il n'a pas à un moment donné ; nous sommes en droit d'exiger toujours d'un écrivain honnête un métier suffisant et un travail sérieux et bien fait : M. Gagnon nous a donné un *Rideau de neige* tout à fait à la hauteur de cette première exigence.

Mais pour la grâce, la densité, la présence, le pouvoir de contact qui manquent à son livre, nous devons nous en passer en constatant simplement leur absence, en le déplorant aussi, mais sans accusation ni reproche.

Nous nous bornons à nous réjouir de la chance qu'a, par exemple, un Langevin, de pouvoir mettre dans ses livres la *densité humaine* dont nous parlions, tout en la souhaitant à M. Gagnon, et à bien d'autres, pour leurs prochains essais, que nous accueillerons toujours avec plaisir et sympathie.

Guy ROBERT

Le sens des faits

Le singe beau danseur

Fable empruntée à saint Grégoire de Nysse

On raconte qu'un bateleur
D'Alexandrie
Trouva, dompta et fit danseur
Un singe habile en sauterie.
Le succès fut prodigieux.
Critiques, connaisseurs, simples pécores
N'avaient d'yeux
Que pour cette Terpsichore.
Un rival jaloux
Ayant flairé la supercherie
Lança d'une galerie
Certaine sucrerie
Dont l'animal était friand.
Oubliant
Aussitôt rythme, harmonie,
Le gourmand
Se précipite
Et pour aller plus vite,
Dépouillant
Sa fausse face,
Aux assistants
Trépidant,
Révèle, imprudemment,
Son vrai visage, en trois grimaces...

Chrétiens, ne riez pas, qui lisez ce récit :
Il fut écrit pour vous par un connaisseur d'âmes.
Combien de fois, moi le premier, qui parle ici,
J'ai pour un moindre appât fait le jeu de l'Infâme
Et détruisant en moi votre image, ô mon Dieu,
Produit la mienne à tous les yeux !

Hyacinthe-Marie Robillard, O. P.

Cette grève des étudiants. Dialogue avec un étudiant

— Pourquoi êtes-vous en grève ?

— Pour obtenir des améliorations que le monde étudiant réclame depuis des années. Nous voulons des octrois statutaires et non des dons distribués selon la discrétion, les caprices, l'humeur d'un homme ; des bourses qui conduiront sûrement l'étudiant jusqu'à la fin de ses études et ne le laisseront pas en panne au milieu de sa course ; nous voulons que tous les jeunes talents, d'où qu'ils viennent, puissent donner leur plein rendement.

— Croyez-vous qu'une grève soit efficace pour régler ce problème ?

— Nous avons adressé aux autorités concernées un mémoire bien rédigé ; nous avons demandé une entrevue et on a refusé de nous écouter, de nous recevoir. Voulant intéresser l'opinion publique à nos problèmes afin qu'elle nous soutienne, nous avons résolu de prendre le grand moyen : la grève.

— Croyez-vous obtenir par la grève le résultat espéré, c'est-à-dire la sympathie du peuple ?

— Au moins le monde étudiant s'est réveillé à ses problèmes, a pris la peine de les étudier. Nous avons secoué l'apathie du plus grand nombre, de presque tous. Aujourd'hui tout étudiant sait qu'il y a un problème qui se pose pour lui et pour ceux qui viendront.

— Sans doute auprès du monde étudiant, la grève a obtenu l'effet désiré, un grand courant de sympathie s'est établi, la solidarité étudiante s'est consolidée, mais croyez-vous que l'effet sur le peuple fut le même ?

— Notre peuple s'intéresse si peu à nos problèmes, psychologiquement parlant, qu'il est difficile de dire si nous avons gagné sa sympathie. Il saura, sans comprendre peut-être, qu'il y a tout de même un problème étudiant de grave importance.

— Et les « Trois » qui montent la garde au Parlement, quelle mission ont-ils à accomplir ?

— Uniquement et simplement maintenir à l'état d'alerte l'opinion publique et... vaincre par la patience.

— Merci, monsieur, de tous ces renseignements. Surtout n'oubliez pas que dans notre démocratie, le Pouvoir est dans vos mains, dans les mains du peuple, tous les quatre ans. C'est à ce moment que vous avez toute liberté d'exposer vos problèmes, de choisir vos représentants. Dès maintenant, préparez le terrain, faites l'éducation de vos concitoyens par la presse, la radio, les discours, les visites. Si vos besoins sont exposés avec intelligence et conviction, ils auront chance d'être compris de tous.

du moins de la grosse majorité, et ceux qui accéderont au pouvoir devront en tenir compte. Vous savez : en démocratie, on a toujours les gouvernants qu'on mérite, qu'on a choisis.

A. L.

16 mars

Prise de bec et théâtre noir

On a discuté, dimanche dernier (2 mars), à *Prise de Bec*, le problème du théâtre « noir » sans prendre assez le temps, il me semble, de préciser les termes et de faire voir ce qu'on entendait qualifier de ce nom.

Tout le monde est d'accord, depuis assez longtemps, pour reconnaître que les tragédies sont d'ordinaire plus tristes que les comédies — plus sombres, si l'on préfère. Que cette tristesse voulue, ce regard porté sur ce que l'existence présente offre de plus pénible, de plus pitoyable, prête à flanc à l'accusation de pessimisme, on le concédera également sans trop de peine. Ici, toutefois, une distinction s'impose.

Optimisme et pessimisme peuvent n'être que des attitudes subjectives, des manières de ressentir les données de l'expérience quotidienne. Devant le même verre, présenté à l'un et à l'autre, l'optimiste dira qu'il est « à moitié plein », et le pessimiste, qu'il est « à moitié vide ». Dans cette appréciation, comme dans les questions de goût, on est comme on naît, ou comme on s'est fait, et les discussions ne mènent pas loin. Mais optimisme et pessimisme peuvent avoir une portée métaphysique, supposer un jugement porté sur la valeur objective des faits et événements qui forment la trame de notre vie quotidienne, et alors on peut et on doit en discuter.

Le pessimisme qui fonde le théâtre « noir » n'est pas une affaire de goût, de sentiment. Il est l'expression d'une philosophie, d'un credo. Il est à la fois une profession officielle, et la conséquence d'une profession officielle d'athéisme : cela, notre peuple, encore chrétien en majorité le sent, et il est étonnant de voir que nos intellectuels ne l'aperçoivent même pas, ou par la force d'un respect humain assez répandu dans leur milieu se défendent bien de l'apercevoir.

Il n'est pas difficile de comprendre que, si Dieu n'existe pas, il n'y a pas d'espoir pour l'homme. Saint Paul l'avait déjà dit et avec autant de talent et de force que personne, en son temps ; mais, puisque des gens qui se croient de bon ton lui préfèrent Jean-Paul Sartre, reportons-nous en à lui, qui a également très bien compris, à notre époque, cette conséquence que vingt siècles de christianisme avaient presque réussi à nous faire oublier : si Dieu n'existe pas, rien ne mène à rien, et l'exis-

tence est un mal dont nous délivrera seule la bombe à faire sauter l'univers.

Seulement, il n'est pas encore tellement assuré que Dieu n'existe pas, et le fait que monsieur Sartre ait survécu aux conséquences de son système n'est pas pour renforcer notre foi en ses affirmations. Les athées vraiment intelligents et surtout convaincus sont plutôt rares. Il s'en suit que le destin du théâtre « noir » est lié à une philosophie qui n'a jamais eu que très peu d'adeptes, et que toute la subtilité et tout le métier du monde ne suffisent pas à faire avaler.

Il serait, en particulier, absolument hors de propos de chercher à comparer le théâtre noir de nos modernes aux pages sombres du théâtre grec, ou du théâtre de Shakespeare. Le théâtre grec est sombre, il n'est pas un théâtre du désespoir. Ni Eschyle, ni Sophocle n'ont jamais posé en principe que « Dieu n'existe pas » et qu'il n'y a donc « pas de salut » pour l'homme. Bien au contraire, l'idée d'un destin matérialiste et absurde leur répugne autant qu'à nous. Si donc ils heurtent le ciel, et les principes de la religion traditionnelle, du geste et du cothurne, c'est qu'ils veulent une « explication ». Comme Job, ils demandent au Maître de ces choses des « raisons » : et, quand on croit aux « raisons », on est ennemi déclaré de l'absurdité. Quant à Shakespeare, disons que le nombre des morts qui jonchent la scène en fin de représentation ne fait pas, de soi, qu'un théâtre soit noir. Ce qui compte, en la matière, c'est de savoir si la vie et la mort ont un sens, s'il y a au-dessus des violences et des injustices d'ici-bas une Justice, et une Miséricorde. Cela, Shakespeare en est convaincu plus que personne, et s'il y a un théâtre qui répond à ce postulat, c'est bien le sien.

En conséquence, le problème du théâtre « noir » se ramène à une question de théisme ou d'athéisme, de Providence ou d'absurdité. C'est donc en ces termes qu'il faut le discuter, ou n'y pas toucher. Il en est de même, en vérité, de tous les problèmes concernant l'Art. Le siècle délibérément athée qui nous a précédés s'est fait fort d'écarter, dans toutes les discussions de cet ordre, les facteurs religieux et philosophiques qui y sont nécessairement impliqués : mais c'était déjà philosophie de sa part et, partant, pétition de principe. Ceux qui veulent accepter cette attitude de l'« abstentionisme » métaphysique et religieux en art, devraient prendre le temps d'apercevoir que, ce faisant, ils se trouvent déjà engagés dans les sentiers d'une métaphysique et d'une a-religion dont ils sont probablement très loin d'accepter dans leur vie privée toutes les conséquences.

Quant à savoir quelles raisons a le peuple canadien de ne pas tellement aimer le théâtre « noir » (genre *Cargaison dangereuse*), je suis

persuadé que ce mot d'explication les rendra plus accessibles. Le peuple sent encore ce que nos intellectuels ne sentent plus. D'ici à ce qu'on lui ait solidement démontré qu'il n'y a ni Dieu, ni Providence, ni Miséricorde, ni Justice, ni Salut pour l'homme, on ferait bien de ne point trop chercher à le molester sur ce sujet. Libre à qui voudra de se placer tête-bêche pour regarder le monde, mais libre aussi à qui voudra de ne point trouver cette station nécessairement préférable ni plus confortable.

Hyacinthe-M. ROBILLARD, O. P.

Printemps : L'Alouette, Le Temps des Lilas

Ouvrons une parenthèse. Il eût été utopique de croire que la Comédie Canadienne pouvait faire des saisons complètes avec des pièces canadiennes. On s'attendait cependant à ce qu'elle débute par une œuvre canadienne. Il n'y en a pas diront les sceptiques. Comment se fait-il alors que le théâtre du Nouveau Monde en ait trouvé une au même moment ? La vie est remplie de mystères... Fermons la parenthèse.

Jean Anouilh nous propose une évocation de Jeanne d'Arc ; il compte créer une atmosphère plutôt que de présenter une figure historique. Il abolit donc le temps et l'espace pour tirer d'une suite de situations la figure de son héroïne. Le procédé est parfaitement justifié, car il utilise les ressources de la poésie, qui sont plus aptes à animer un caractère que les précisions de l'histoire. Cette transposition poétique donne-t-elle au créateur toutes les libertés devant son personnage ? Il semble que non ; autrement le personnage devient un prétexte et son choix n'est plus justifié. Jeanne d'Arc est une voyante, une mystique, une sainte ; elle fait partie à la fois d'une tradition religieuse et patriotique dont on ne peut facilement sortir sans risquer de fausser la vision d'ensemble. Il serait exagéré de prétendre qu'Anouilh a détruit la figure de Jeanne pour la remanier à son propre compte, mais il s'est tenu à une frontière délicate, parfois périlleuse.

Il paraît évident que les parents de Jeanne ne pouvaient pas comprendre l'ampleur de sa mission et que de ce fait ils ont fait souffrir leur fille ; de là à présenter un père dénaturé qui traite sa fille de « sale chatte » et une mère complètement bornée, il y a un pas inadmissible. Ainsi tant qu'elle est vive, enjouée, malicieuse même, nous admettons sa Jeanne, car ce sont là des traits caractéristiques de la paysannerie ; quand elle devient subtile, quand elle discute sur le miracle on se sent trop près de la bibliothèque : le personnage demeure théâtral mais perd son authentique simplicité.

On parle beaucoup de Dieu et des voix ; pourtant le climat mystique manque de densité. Il n'est pas suffisant de nommer les êtres pour les rendre présents ; il arrive même que l'abus du vocable fasse disparaître la chose. En voulant rendre tous ses personnages accessibles (y compris Dieu et les voix) Anouilh les affaiblit. Il est même forcé de faire passer au compte de l'orgueil le saint entêtement de Jeanne. Alors Jeanne disparaît et c'est Antigone ou la Sauvage qui reviennent sous ses traits. L'auteur n'a pas su se dépouiller suffisamment devant son personnage ; son angle de vision est trop limité.

La scène finale est révélatrice. L'auteur n'a pas pu épauler son personnage jusqu'au bout, jusqu'au fond de son échec terrestre racheté par sa réussite spirituelle. Il a préféré, par une pirouette littéraire, redorer son blason terrestre et oublier la portée éternelle de son aventure.

Anouilh maîtrise parfaitement son langage dramatique ; le texte, tout en étant littéraire, est très près de la langue parlée, ce qui facilite le travail des comédiens et leur donne le goût de jouer. Il est maître aussi des situations et même les longueurs sont intéressantes.

Gratien Gélinas n'avait pas la tâche facile dans l'orchestration de cette symphonie disparate. Disons tout de suite qu'il s'en est bien tiré. Il a d'abord coupé judicieusement plus d'une demi-heure de texte et a su choisir ses interprètes en fonction des personnages, évitant ainsi les rôles de composition. Il a soigné particulièrement l'aspect visuel du spectacle utilisant une scène à cinq paliers qui permet de renouveler continuellement les groupements. Jacques Pelletier, qui a dessiné les décors et les costumes, mérite aussi des félicitations pour le coloris du tableau. J'ai bien aimé la ligne tragique des quatre chaises adoucie par l'arc gothique surallongé qui les surmonte ; l'horizontale souligne l'âpreté du drame et la verticale la note d'espérance qui s'en dégage. L'éclairage est très au point ; il facilite la compréhension du texte.

En général le rythme est bon, sauf parfois dans les scènes d'interrogatoire où les répliques n'accrochent pas toujours bien. La distribution est trop nombreuse pour qu'on parle de chacun des personnages ; ils sont tous admissibles. Ginette Letondal joue avec justesse et aisance ; elle donne exactement la mesure du personnage. Elle excelle dans les scènes légères, tout particulièrement dans les scènes avec Charles VII (Robert Gadouas) et La Hire (Jean Lajeunesse : une présence extraordinaire). Si parfois sa sensibilité paraît un peu mince la faute en est au texte plus qu'à l'interprète.

Notons en terminant l'atmosphère sympathique de la Comédie Canadienne : le spectateur est à l'aise, autant dans l'amphithéâtre que dans

les salles attenantes. L'acoustique est parfaite et les fauteuils sont très confortables ; le côté technique dont on a tant parlé ne déçoit pas. Nul doute que les comédiens doivent aimer jouer sur cette magnifique scène qui entre dans le public et qui facilite la communion si nécessaire au théâtre.

En somme il fait plaisir d'aller à la Comédie Canadienne. Le plaisir sera double quand on y présentera des pièces canadiennes.

* * *

Le Temps des Lilas de Marcel Dubé ira nous représenter en Europe. Et il saura nous bien représenter. Nous croyons le public européen capable de distinguer entre une pièce de théâtre et un pays, entre une manifestation artistique et une culture. La pièce de Marcel Dubé n'est pas une somme, ce qui ne lui enlève rien.

Marcel Dubé a produit abondamment. En face de *Le Temps des Lilas* on hésite à condamner ses œuvres de qualité inférieure qui lui ont permis de maîtriser son expression dramatique, de se faire la main à l'ouvrage. On a toujours vu chez lui l'instinct de dramaturge, mais certaines difficultés de langage et de choix des thèmes l'ont fait tourner en rond quelque temps.

Dubé a pris conscience de certains problèmes internes de sa production, qui sont un peu les problèmes de tous les auteurs canadiens-français. Il est intéressant de lui voir écrire : « Je me suis permis des infidélités au langage réaliste dans le simple but d'éprouver une forme qui ne m'est pas coutumière et qui correspond davantage à une recherche de style et une expression plus transposée, plus littéraire. Car, il y a, dans notre littérature canadienne, des problèmes de langage qu'il nous faut à tout prix essayer de résoudre ». Une telle volonté de dépassement, une prise de conscience aussi juste sont de bon augure : le résultat est déjà plus que satisfaisant.

Le public européen ne saura rien de ces tâtonnements de cette recherche ; il aura devant les yeux une œuvre à apprécier. Force lui sera de reconnaître que *Le Temps des Lilas* dépasse nettement le régionalisme et l'adolescence, qu'il se situe sur un plan universel. Les caractères sont bien dessinés et le jeu des contrastes donne du rebondissement au dialogue.

Le Temps des Lilas se situe en vase clos, dans la cour arrière d'une maison de pension tenue par deux vieux très sympathiques. On y voit vivre des gens de mentalité différente que le hasard a réunis sous le même toit ; ils sont tous amoureux du petit jardin, ils lui sont fidèles, ils ne

peuvent s'empêcher d'y revenir, et il faudra la brutalité des événements, alliée à l'intransigeance d'une administration mécanique, pour les en chasser. C'est dire que le lieu du drame est très important ; Robert Prévost l'a bien compris : il a su donner de la chaleur à ce décor banal et le situer aux frontières du réalisme et de la poésie, au niveau précis où se place le texte de Dubé.

L'aspect dominant de *Le Temps des Lilas* est l'atmosphère inquiète et instable où vivent les personnages, soit qu'ils ne réussissent pas à se rencontrer au niveau d'une compréhension profonde — les amours se développent sans réciprocité — soit que cette rencontre profonde se brise dans des circonstances extérieures — maladie, déménagements, etc. Malgré cette désagrégation, cette brisure finale, malgré un suicide auquel le spectateur est obligé de croire, malgré cette impasse inévitable où sont conduits les personnages, on ne peut dire que la pièce est fataliste. Sa conclusion logique n'est pas rose et les lilas sont bien fanés, mais le climat poétique l'emporte sur la logique pour affirmer que, au delà des déductions psychologiques, les personnages étaient trop vivants pour que tout soit fini.

Le public canadien se reconnaît dans les personnages de Dubé. Il se reconnaît peut-être trop. Surtout il reconnaît trop les interprètes : ainsi le personnage de Marguerite joué par Denise Pelletier sera mieux reçu par le public européen qui ne connaît pas Cécile Plouffe. Il faudrait cependant refaire la mise en scène du départ d'Horace : le texte ne justifie pas la démonstration outrée de Marguerite. C'est le seul point de mise en scène qui ne soit pas satisfaisant.

L'interprétation est de première qualité : parler de chacun des interprètes obligerait à employer le style d'une distribution de prix. Tous ont cette sobriété qui est la marque du talent et du métier.

Le public européen comprendra-t-il le personnage de Roméo (la « veste de cuir » de la pièce), remarquera-t-il le style un peu trop télévision de Dubé (la pièce était divisée en *séquences* plutôt qu'en actes) ? Le TNM le verra bientôt. De toute façon personne ne rougira devant *Le Temps des Lilas*.

Gilles Marsolais

Un essai et deux romans récents

Le poète Lanza del Vasto dirige aux Editions Denoel une collection fort intéressante qui s'appelle « Pensée Gandhienne ». De prime abord, on pourrait croire qu'il s'agit là d'une spécialisation outrancière qui n'a pas tellement d'intérêt général. Mais si l'on y réfléchit un peu, on s'aper-

çoit que la vie de Gandhi est lourde de sens, que le destin de l'Inde représente un cas unique dans l'histoire contemporaine, et qu'on ne peut suivre le mouvement actuel des peuples et des pays sans connaître exactement ce qui s'est passé en Inde dans la première moitié du siècle. Surtout en ce moment, peut-être, où tout le Moyen-Orient est en pleine transformation, pour employer un euphémisme.

* * *

La *Vie de Gandhi*, écrite par Edmond Privat, qui vient d'être publiée chez Denoel, dans la collection « Pensée Gandhienne », nous aidera à cette connaissance de l'Inde.

Le destin de l'Inde a été marqué par Gandhi, par sa doctrine et son enseignement. Cet homme extraordinaire a pu conduire son peuple durant des années seulement par son exemple et sa force de volonté.

A la base de toute sa pensée et de toute son action, Gandhi plaçait le *Satyagraha*, méthode de vie « qui consiste à conquérir l'adversaire en prenant sur soi la souffrance ». Il a répandu cette doctrine de la non-violence, il l'a vécue, il l'a expliquée à ses compatriotes : « Un volontaire du *Satyagraha* dit adieu à toute crainte, explique-t-il dans un de ses volumes. Il n'a donc pas peur d'avoir confiance en ses adversaires. Même si ces derniers lui manquent de parole vingt fois, il est prêt à leur faire confiance une vingt et unième fois, car l'essence même de sa conviction est de compter implicitement sur le meilleur de l'homme. Quant à dire qu'en faisant confiance au gouvernement, nous devenons ses jouets, c'est ignorer tout du *Satyagraha*. Supposons que nous nous inscrivions volontairement et qu'ensuite le gouvernement ne tienne pas sa promesse et n'abolisse pas la loi, ne pouvons-nous pas alors reprendre une lutte satyagrahiste ? »

C'est avec de tels principes mis en application durant toute sa vie que Gandhi a mené l'Inde à l'indépendance. Ses jeûnes nombreux entrepris pour protester contre l'action des Anglais et parfois aussi contre l'action jugée mal à propos de ses compatriotes, ses séjours en prison, la considération de tout son peuple en ont fait une figure légendaire qu'on imagine mal en plein vingtième siècle. Et pourtant il y vécut. Il est un de ces phares de l'humanité, une très grande âme qui est de poids dans l'actif du vingtième siècle.

Edmond Privat, l'auteur de cet ouvrage, a connu Gandhi en 1931. Il l'a accompagné en Inde et a correspondu avec lui jusqu'à sa mort, en 1948. Le livre qu'il nous donne est un livre d'amitié basé sur des documents : correspondance, articles de journaux, discours, etc. Cette vie de

Gandhi est plus qu'une simple biographie : c'est l'aventure spirituelle d'un grand homme qui est reconstituée avec beaucoup d'objectivité et de science.

Je crois bien qu'on pourra maintenant difficilement étudier le destin de l'Inde et la doctrine de Gandhi sans recourir à cet ouvrage.

* * *

Du Flouze, roman par Jean Escande (Editions du Seuil)

Le flouze, c'est-à-dire l'argent, possède bien des vertus, dont celle de permettre à celui qui en détient de vivre décemment. Et lorsqu'on en est complètement privé, il faut trouver les moyens de s'en tirer. Une lutte s'engage alors avec l'existence, et si on en sort vainqueur jusqu'à un certain point, on a quand même perdu bien des illusions dans la bagarre.

Tel est l'argument de ce roman de Jean Escande qui raconte comment un groupe d'étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts ont découvert un jour que le travail et le talent comptaient moins que l'aptitude à se tailler une place par quelque moyen que ce soit. D'un cynisme très conscient, ce récit est une charge contre une société qui a souvent des exigences malheureuses.

L'aventure de ce groupe de jeunes gens, sous des dehors loufoques et ahurissants, n'en reste pas moins profondément triste et déprimante. Le roman, à mon sens, vaut par cela même qu'un jeune homme — Jean Escande n'a pas 25 ans — présente à la société le tableau de ce qu'elle a engendré.

Je me pose cependant une question en refermant le roman : quelle attitude prendront les blessés d'aujourd'hui en face de la génération qui les suivra ? La réponse ne vient pas facilement...

* * *

La mauvaise grâce, roman par Michel D'Hermies (Editions du Seuil)

C'est un cas de solitude humaine provoquée et entretenue en partie par goût et en partie par faiblesse que nous propose le roman de Michel D'Hermies. Jacques qui ne cesse de se comparer à son désavantage à Bernard perd pour un soir la compagnie de Lucile. Il pressent que cela est un signe évident du choix de la jeune femme et en même temps la consécration d'un état de choses qu'il évitait de nommer avec les véritables mots. Et tout le roman se déroule durant une nuit au cours de laquelle Jacques cherche Lucile et Bernard à travers Paris. La nuit est

irréelle et suscite aussi des personnages irréels comme cette femme qu'il observe dans un café et qu'il suit très longtemps à travers la ville.

Cette nuit que vit Jacques n'en finit pas de passer et se présente avec tous les drames qui la composent, avec aussi ses espoirs endormis qui se succèdent timidement, qui luttent pour percer la couche d'ombre et qui vaincront avec le jour.

Et justement, c'est au matin que Jacques posera un geste qui laisse entrevoir sa victoire sur lui-même et sur son enfance. Il partira, mais nous savons que ce départ est celui d'un homme. Il a suffi d'une nuit pour le lui apprendre...

« La mauvaise grâce » est un roman habile, bien composé, qui dégage une belle poésie avec des éléments très simples. Qui possède aussi une grande densité humaine. Les souvenirs de Jacques défilent cependant à un rythme un peu lent qui ne contraste pas suffisamment avec l'absence totale d'intrigue et la recherche obstinée, ce qui a pour effet à certains moments de nous rappeler à nous aussi que la nuit est longue à passer.

Mais ce qui compte, c'est le thème qu'a choisi de traiter Michel D'Hermies et les résultats auxquels il parvient. Nous nous souviendrons de ce nom qui est maintenant celui d'un bon romancier.

J.-G. Pilon

« Problèmes politiques du Québec »

Sous l'initiative de Maître Paul Gérin-Lajoie, « L'Institut de recherches politiques de la Fédération libérale provinciale » présente un volume du plus haut intérêt. Les nombreuses commissions royales d'enquête qui ont siégé en notre pays et en notre province depuis une dizaine d'années, ont été l'occasion d'études et de travaux multiples, soit de la part des corps publics, soit de la part des institutions privées ou de spécialistes ou des commissions elles-mêmes. Ce volume *Problèmes politiques du Québec*, est un résumé clair, juste, sobre de tous ces rapports. On s'est appliqué à dégager des grandes enquêtes fédérales ce qui concerne explicitement la Province de Québec en l'insérant dans les enquêtes proprement provinciales.

Dans ce documentaire éminemment social, ce qu'il y a de politique, c'est l'appel à nos gouvernants pour la solution des problèmes généraux qui concernent le présent et l'avenir de la société canadienne-française. Plus besoin de bouleverser toute une section de bibliothèque pour trouver un renseignement actuel et d'utilité publique. *Problèmes politiques du Québec* nous le donne en un volume de 218 pages et indique, pour

une étude approfondie, le retour à la source, au document officiel, à telle page.

Douze chapitres rassemblent dans un ordre idéologique les problèmes les plus urgents de notre temps. Si j'avais à faire l'histoire de la Province de Québec des années 1950 à 1960, je ne saurais trouver mieux ni faire mieux. On y trouve : I) Généralités : territoire et populations ; II) Structures politiques ; III) Relations fédérales-provinciales ; IV) Education ; V) Vie culturelle ; VI) Bien-être social ; VII) Relation du travail ; VIII) Administration municipale ; IX) Voirie et transports ; X) Agriculture et colonisation ; XI) Richesses naturelles ; XII) Commerce et industrie. Comme on peut le constater par cette nomenclature, toutes les classes sociales : de l'ouvrier ou agriculteur à l'universitaire ou homme de lettres, toutes les organisations économiques et sociales, les municipalités grandes et petites, etc., ont exposé franchement leur situation, leurs revendications et attendent une réponse. Le gouvernement de demain devra être celui qui saura le mieux répondre aux besoins réels d'un peuple exprimés dans *Problèmes politiques du Québec.*

A. LAMARCHE, O. P.

Chronique des disques

Sur deux disques, Epic nous offre *Le Chant de la Terre* et les *Chansons d'un Compagnon Routier*, de Mahler. Ces « lieder » sont magnifiquement interprétés ici par Nan Merriman, mezzo-soprano et Ernst Hafliger, ténor, avec le Concertgebouw Orchestra d'Amsterdam, sous la direction d'Eduard Van Beinum. La plus considérable de ces deux œuvres, *Le Chant de la Terre*, qui couvre trois faces des disques, est, suivant le titre de l'auteur lui-même : une Symphonie pour ténor et alto et orchestre, d'après « La Flûte chinoise » de Hans Bethge. Il s'agit d'une suite de chants symphoniques. Mahler a apporté des changements notables aux traductions des poèmes chinois, et il a réussi cette merveille de créer des harmonies neuves, d'inspiration occidentale, mais qui font écho aux harmonies orientales (2 Epic SC-6023).

Sous le titre « *The Lure of France* », voici un disque de musique légère. *Clair de lune*, *Rêverie* et *La fille aux cheveux de lin*, de Debussy, voisinent avec des extraits de *Sylvia*, de Delibes, de *Louise*, de Charpentier, de *Gaieté Parisienne*, d'Offenbach, et des chansons françaises, telles que *La mer*, de Trenet, *Feuilles d'automne*, de Kosma, *Mademoiselle de Paris*, de Durand, etc. : tout cela dans des « arrangements » pour l'orchestre d'André Kostelanetz (Columbia, CL 1054).

Dans la série « Adventures in Sound », Columbia présente « *The Sounds of Spain* ». Il s'agit d'un disque fort pittoresque, comprenant de la musique vocale et instrumentale, tirée du folklore ibérique. Sans énumérer ici les 18 morceaux de cet enregistrement, signalons que tout cela est typiquement espagnol, d'une grande variété et d'un intérêt peu banal (Columbia, WL 110).

Pour les amateurs de danse, voici quelque chose d'intéressant et d'original : un livre-disque. Le livre, intitulé « *Le Ballet Moïsséiev* », est un splendide volume de 92 pages, en français, avec de copieuses illustrations, dont un bon nombre en couleurs. Les photographies sont de Pic, et le texte est de Georges Soria. Quant au disque (un 45 tours, de 7 pouces), il comprend quatre danses populaires de l'URSS. Les titres sont : *Boulba* (danse biélorussienne) ; « *Jok* » (danse moldave) ; *Katherine* (danse ukrainienne) ; « *Je suis assise sur une pierre* » (danse lyrique russe). Cet enregistrement a été réalisé avec l'Orchestre des Ballets Moïsseiev, sous la direction de Samson Galperine, lors de représentations données à Paris, en octobre 1955, au Palais de Chaillot. Ce livre-disque Philips (ELE 9134) est distribué au Canada par Ed. Archambault de Montréal.

Sous le titre « *Songs of the Don Cossacks* », le fameux chœur des Cosaques du Don, sous la direction de Serge Jaroff, a enregistré ici un groupe de chants religieux et profanes, comprenant, entre autres, deux pièces de Tchaïkovsky, des extraits de l'opéra *La Vie pour le Tsar*, de Glinka, etc. La réputation de cet ensemble vocal, que l'on a comparé à un « orchestre de voix humaines », n'est évidemment plus à faire, et ce dernier disque se recommande par lui-même (Decca, DL 9947).

Dans un album qui inaugure une nouvelle série d'enregistrement d'œuvres classiques et qui porte l'étiquette Roulette-Apex, nous trouvons deux disques. Le premier contient la *Symphonie no 5, en mi mineur, opus 95, dite du « Nouveau-Monde »*, de Dvorak ; le second contient la *Suite « Casse-Noisettes »* de Tchaïkovsky, l'*Ouverture Carnaval Romain* », de Berlioz et le *Prélude des « Maîtres-Chanteurs »*, de Wagner. Ces œuvres sont exécutées par la « Symphony of the air », qui n'est autre que le célèbre orchestre de la NBC, fondé par Arturo Toscanini et ayant survécu à la disparition de son prestigieux directeur : « l'orchestre qui a refusé de mourir », et dont les 92 musiciens continuent de jouer sans chef. Aussi le présent album est-il édité en hommage à Arturo Toscanini. Il va sans dire que les quatre enregistrements ci-inclus sont d'une qualité hors ligne. Nous souhaitons donc plein succès à cette initiative prometteuse (Roulette-Apex, RSP-1). Ces disques sont distribués au Canada par la Compagnie Compo, de Lachine.

Voici deux Quatuors à cordes de Mozart : *le Quatuor no 14, en Sol majeur, K. 387*, et *le Quatuor no 19, en Do majeur, K. 465, appelé le Quatuor aux dissonances*. Ce sont le premier et le dernier des six Quatuors dédiés à Hayden. Ils comptent parmi les œuvres les plus exquises de toute la musique de chambre du maître de Salzbourg. Ils sont interprétés d'une manière excellente par le « Juilliard String Quartet », fondé en 1946 par le compositeur américain William Schuman, président de l'Ecole de musique Juilliard, et dont les membres sont Robert Mann et Robert Koff, violonistes, Raphael Hillyer, altiste, et Claus Adam, violoncelliste (RCA Victor, LM 2167).

La *Sonate no 23, en fa mineur, opus 57, dite « Appassionata »*, et la *Sonate no 21, en Do majeur, opus 53, dite « Waldstein »*, se classent parmi les plus importantes des 38 sonates pour piano de Beethoven. Ces deux chefs-d'œuvre — que tous les mélomanes connaissent — sont joués ici par Louis Kentner. Ce pianiste hongrois, maintenant domicilié à Londres, nous en donne une interprétation dont la perfection technique ne le cède qu'à la puissance émotive. Enfin, mentionnons que le disque, enregistré en Angleterre, est présenté dans un luxueux album (Capitol, PAO 8409).

Dominique VÉRIEUL

L'esprit des livres

Bernard Haring — « La loi du Christ ». Vol. II, *La vie en communion avec Dieu.* Ed. Desclée et Cie, Tournai, Belgique, 1957. 25 cm. 388 pages.

L'année 1955 nous a donné le volume I, *Morale générale,* qui fut très apprécié des professeurs de théologie et de leurs étudiants. La critique fut unanime à louer la méthode de l'auteur, sa façon nouvelle de présenter la morale chrétienne. Ce n'est plus de la casuistique, mais la belle doctrine de l'Eglise dans toute sa limpidité où apparaît l'appel du Christ et la réponse de l'homme. L'homme est libre, il peut refuser cet appel, il peut aussi y répondre, malgré son indignité, ses fautes quotidiennes, en pratiquant la vertu et en usant des moyens de sanctification que l'Eglise met à sa disposition.

Le volume II, paru en 1957, *Morale spéciale,* traite de la vie théologale, de la vertu de religion où apparaissent nos comportements vis-à-vis le Nom divin, les vœux, les sacrilèges, la superstition, la prière, etc. Il importe de signaler, pour réagir contre l'indifférence dominicale de nos chrétiens, les cinquante pages bien documentées et bien rédigées, consacrées au *Jour du Seigneur.* Tout est dit avec beaucoup de solidité et de générosité. On y trouve même les occupations défendues, les travaux permis, selon l'esprit très conciliant de l'Eglise. Notre Dieu nous apparaît comme le moins exigeant et le plus compréhensif des Pères. Il ne nous demande que le minimum et nous donne en retour le maximum de grâces.

Souhaitons que l'année 1958 nous apporte le troisième et dernier volume avec l'index systématique général.

A. L.

A. Robert et A. Feuillet — « Introduction à la Bible ». Tome I, Préface de Mgr J. J. Weber. Desclée et Cie, Tournai, Belgique, 1957, 21 cm. 880 pages.

« Nous avions depuis 50 ans des *manuels bibliques* dont on ne peut mépriser la valeur ni contester l'utilité. Il y a environ 20 ans paraissait *Initiation biblique,* récemment rééditée. Mais ne fallait-il pas dépasser ces ouvrages, les développer, les adapter aux recherches les plus récentes, marquer l'état actuel de la science et donner des orientations, et cela sous peine de voir la science biblique catholique atrophiée, arrêtée en son plein développement, et donc sans attrait pour nos générations éprises d'exactitude, de mises au point sérieuses, en même temps que de fidélité à la tradition de l'Eglise ? S'y refuser, c'était rejeter les élites intellectuelles catholiques vers les ouvrages similaires non catholiques dont la lecture n'est jamais sans danger pour des esprits non encore formés. C'est le but que se sont proposé les auteurs de cette *Introduction* » (p. VI).

Nul doute que les professeurs d'Ecriture Sainte et leurs élèves diront leur fervente gratitude aux auteurs ou collaborateurs de cette Introduction à la Bible.

En collaboration — « La formation des Evangiles ». Collection *Recherches bibliques*. Desclée De Brouwer et Cie, 22, Quai au Bois, Bruges, 1957. 22 cm. 224 pages.

Les *Recherches Bibliques* publient pour la deuxième fois les communications présentées aux *Journées Bibliques de Louvain*. En 1955, ces journées étaient consacrées à deux problèmes fondamentaux de la critique néotestamentaire qui, aujourd'hui comme dans le passé, préoccupent les exégètes et les historiens des origines chrétiennes.

Une nouvelle fois, ces études ne prétendent pas dire le dernier mot. Elles tracent des voies, elles ébauchent des solutions, elles achemineront, espérons-le, les chercheurs vers une meilleure intelligence des problèmes. Elles les aideront à résoudre les énigmes des vieux textes.

Voici l'ordre dans lequel les études se suivent. Après une introduction générale aux problèmes que posent la *Question synoptique* et la *Formgeschichte* (J. Heuschen), Mgr Cerfaux attire l'attention sur l'utilité, sinon la nécessité, de rechercher des unités littéraires antérieures aux Evangiles synoptiques. Tandis que le R. Père Levie, S. J. met les chercheurs en garde contre un abandon trop vite consenti d'une hypothèse qui se réclamerait de deux sources et montre que Matthieu est un évangile qui combine pour le moins deux éléments, M. Doeve écrit un plaidoyer pour le recours à la tradition orale. Les RR. Pères Xavier Léon-Dufour et Nicolas van Bohemen confrontent les diverses théories avec l'analyse précise de deux sections des évangiles, sections particulièrement aptes à illustrer le problème synoptique. Ils arrivent, le premier surtout, à des conclusions très nuancées. Puis M. Descamps nous montre comment l'étude des péricopes évangéliques à la lumière de l'histoire des formes contribue, elle aussi, à éclairer le problème synoptique et parfois à le compliquer. Il revint à M. van Unnik de montrer toute la lumière qui peut se dégager de l'analyse des notions qui sont à la base de la théologie des synoptiques. Le R. Père Cambier fait voir comment les recherches critiques aboutissent à nous faire mieux comprendre le genre historique des évangiles.

Roger Verneaux — « Histoire de la philosophie moderne ». Beauchesne et ses Fils, 117, rue de Rennes, Paris. 22.5 cm. 204 pages.

Ce volume fait partie d'un cours de philosophie thomiste. Dans l'Avertissement, il est écrit : « L'on ne doit pas s'attendre, d'abord, à trouver ici le moindre étalage d'érudition... Nous visons une culture que l'érudition, loin de nourrir, risquerait d'étouffer. Pour chaque auteur étudié, nous donnons les grandes lignes de sa pensée ». Pour une première initiation, ce volume se révèle excellent.

Descartes, Pascal, Spinoza, Malebranche, Leibniz, Kant, l'empirisme anglais, l'idéalisme allemand sont exposés avec tant de clarté que la lecture en devient un enchantement.

A. Lamarche, O.P.

L.-M. Cros, S. J. — « Lourdes 1958. Témoins de l'Evénement ». Ed. P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris-VI, 25 cm. 368 pages.

Vingt ans après les Apparitions, le Père Léonard Cros fut chargé de faire une enquête canonique destinée à établir « le fait de Lourdes » sur des témoignages précis et irrécusables. Sa mission était accréditée par un Bref du Pape Léon XIII daté du 10 décembre 1878. C'est le résultat de cette enquête que publie aujourd'hui le R. Père M. Olphe-Galliard, S. J. Cette documentation dont la valeur n'a échappé à aucun des historiens récents de sainte Bernadette Soubirous, comporte les réponses faites oralement ou par écrit aux interrogatoires les plus minutieux par les témoins survivants de l'Evénement. Elle est avec les documents officiels des fonctionnaires et du clergé, la source indispensable pour comprendre les événements de Lourdes.

L'ouvrage est divisé en quatre parties : I) L'Evénement dans la cité ; II) L'Evénement dans la famille Soubirous ; III) L'Evénement dans la paroisse ; IV) Les souvenirs de M. Estrade jugés par le Père Cros.

Excellent documentaire et pareillement excellent hommage au Lourdes centenaire.

Louis Vereecke — « Conscience morale et loi humaine selon Gabriel Vazquez, S. J. Bibliothèque de Théologie, série III : Théologie morale. Ed. Desclée et Cie, Tournai, Belgique. 13 cm. 160 pages.

En ce temps de crise du pouvoir, de crise du civisme, de révolte contre l'autorité, ce volume ne peut être que bienfaisant parce qu'il fera réfléchir. Il s'agit d'un théologien jésuite du XVIe siècle, G. Vazquez dont on nous présente toute la pensée morale avec ses lacunes et ses imprécisions. Au centre de son œuvre, on trouve cette affirmation : l'obéissance au pouvoir civil est un devoir envers Dieu parce que requise par la nature sociale de l'homme. Vazquez insiste beaucoup sur le fondement naturel de l'obligation des lois civiles, mais sans la couper de Dieu ; seule l'orientation vers le Créateur donne un sens à l'obéissance du citoyen. L'intérêt de cette étude est surtout historique et entre dans l'évolution de la théologie morale.

A. Roche — « Sur les traces de l'Evangile ». Ed. Salvator, Mulhouse. 19 cm. 230 pages.

Histoire missionnaire de l'Eglise, de la Pentecôte à nos jours, ou la marche conquérante de l'Eglise à travers les siècles. Au sujet des Dominicains, l'auteur écrit avec raison : « L'un des traits les plus remarquables de cet Ordre, c'était la variété d'aptitudes de ses membres. Qu'ils aient été prélats, philosophes, théologiens, artistes ou savants, pour toutes les formes du savoir et de la religion, la société a contracté une dette envers les fils de saint Dominique. Mais ce fut essentiellement sous un caractère apostolique que l'Ordre se présenta aux yeux de ses contemporains » (p. 94).

Un chapitre est consacré aux Premières missions en Amérique du Nord (p. 122) ; un autre au Canada : « Chez les Peaux-Rouges » (p. 136).

Enfin ce livre pourrait s'intituler : ce que l'Eglise a fait depuis 20 siècles, sans parler du plus important : la vie de la grâce dans les âmes. Un bon aperçu objectif, sobre et juste de ce que l'œil de l'homme peut voir.

A. L.

G. Hunermann — « Et nous avons vu sa Gloire ». Ed. Salvator, Mulhouse. 21 cm. 416 pages.

Dans cette vie de Jésus, l'auteur suit de près, pour le fond, les quatre Evangiles. Tout l'art du narrateur consiste à nous rendre présente, par le style et les réflexions d'actualité, cette vie de Jésus. Un homme de tous les siècles, parce que Dieu, dont le message toujours actuel est inépuisable.

Michel Gasnier, O. P. — « Les Psaumes, école de spiritualité ». Ed. Salvator, Mulhouse. 19 cm. 224 pages.

En de belles pages de spiritualité vécue, l'auteur nous dit ce que les Psaumes nous enseignent sur Dieu, sur l'homme en face de Dieu, sur l'œuvre du Messie. Problèmes toujours actuels surtout en nos temps d'athéisme et de divinisation de la science. Ceux qui prient avec les Psaumes apprécieront beaucoup ce volume.

A. L.

Jean Ménard — « De Corneille à Saint-Denys-Garneau ». Editions Beauchemin, Montréal, 1957. 22 cm. 214 pages.

Ces études méritaient d'être réunies en volume. Là, elles nous donnent une idée plus généreuse et plus juste du talent de ce jeune écrivain qu'est M. Jean Ménard. Qu'il nous permette de reconnaître en lui l'un de nos meilleurs critiques littéraires. Ceux qui ont encore le sens de l'honneur, le goût du beau, la sagesse de l'honnête homme, signeront les jugements qu'il porte sur quinze grands écrivains : les uns peu connus, les autres populaires.

Sur Françoise Sagan, après avoir dressé la liste imposante de ses ignorances de grammaire, de ses audaces de style, il conclut : « Une langue incorrecte, une morale de bacchante, une peinture de mœurs en partie gratuite, une psychologie sommaire, en voilà assez pour dire : bonjour tristesse et pleurer ».

Dans *Images du Canada* de Maurice Genevoix, il remet sous nos yeux des pages oubliées mais combien justes : Eva Charlebois devient la sœur de Maria Chapdelaine.

L'auteur nous dit toute son admiration pour Saint-Denys-Garneau, et avec lui, nous doutons que la publication de son *Journal* puisse ajouter quelque chose à sa gloire. Les morts qu'on aime, précisément parce qu'on

les aime, ont droit à notre discrétion. Pourquoi montrer ce qu'eux-mêmes jugeaient bon de cacher ?

Les pages sur Corneille, Racine, Constant, de Nerval, etc., se présentent comme une bonne initiation pour les jeunes générations. Dans ce livre on apprend l'art de juger avec noblesse et force, sans tomber dans la vulgarité. M. Ménard est sûrement un homme de cœur, mais surtout une intelligence qui dispose et ordonne avec poids et mesure.

A. Lamarche, O. P.

Roger Brien — « Vols et plongées ». Poèmes. Centre Marial Canadien, Nicolet, 1957. 22 cm. 132 pages.

Plongé dans *Faust aux enfers* (1935) pour en sortir et retomber dans *L'éternel silence* (1937), suivi d'un moment de réflexion : *Les yeux sur nos temps* (1942) où jaillissent en cette même année *Prière de Marie-des-Neiges à Notre-Dame de Montréal*, *Sourires d'enfants*, *Chants d'amour*, puis l'embarquement pour *Cythère* (1946) où — le croira-t-on ? — est conçu un *Chemin de Croix à trois* qui naîtra en 1947, etc., le Commandeur Roger Brien est ce poète prolifique qui se rit du *birth control*.

En cette année 1957, il reprend son essor en *vols et plongées*. Un grand albatros qui frappe l'air, la lumière, l'eau, le cœur de l'homme, descend dans les profondeurs des abîmes et en remonte vainqueur vers le soleil. En vagues denses et continues, la poésie déferle et vient illuminer nos vies. Deux termes : I) *Terre et ciel*, II) *Le beau voyage* indiquent le cheminement de l'inspiration poétique.

Un jour, Dieu replace les êtres
Dans leur nid d'ombre ou de clarté,
Et bien des rires se contractent.
L'homme est à nu devant son Maître.
La voix s'est tue des vanités.
Et c'est la fin du premier acte (p. 129).

Dans un monde libre jusqu'au libertinage des mœurs, des sentiments, des lois, des arts, de la grammaire, il fait bon retrouver la poésie soumise aux lois de l'ordre, de l'équilibre, de l'harmonie, à ses lois propres. A chaque mouvement de l'être humain, l'intelligence a son mot à dire.

Antonin Lamarche, O. P.

Doris Pasternak — « Récit ». Traduit du russe par Benjamin Goriely et M. Aucouturier, Paris, 1958. 148 pages.

Qui connaît la littérature du monde de l'Est ? A peu près personne. Et pour cause : des publications officielles, censurées, conformistes et rédigées selon les tendances d'un certain régime nous ont fatalement éloigné de la littérature russe et de celle des pays avoisinant la Russie. Or, voici une collection, « Vent d'Est » qui se propose de révéler au public français des textes neufs, originaux, parfois introuvables en Russie.

Récit de Boris Pasternak est un de ces textes. Suivront : *Nuit avant les Soviets, La Semaine Sainte,* une anthologie de la nouvelle poésie polonaise. Bref, il s'agit de voir objectivement et sans passion ni propagande si l'âme russe peut se réintégrer au monde qu'elle a voulu conquérir et qui l'a boudée. L'expérience est intéressante. Mais il faudra la publication de plusieurs de ces récits pour décider si les vents d'Est sont des vents prometteurs.

M. L.

Ronald Matthews — « Mon ami Graham Greene ». Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, 1957. 20.5 cm. 272 pages.

Un document d'une valeur toute première pour ceux qui s'intéressent à l'œuvre de Graham Greene aussi bien qu'à la situation particulière des écrivains dans un monde comme le nôtre et en face du milieu si bien organisé de l'édition.

Dès le début, l'auteur, « un journaliste dont le nom commence à être connu », nous dit sa rencontre première avec Graham Greene dans un petit salon du quartier Westminster ; une forte amitié, qui continuera aussi régulière que les circonstances le permettront, lie les deux hommes, et c'est ainsi que nous pouvons assister aux débuts de Greene en compagnie d'un copain aussi bien des difficultés que des espoirs, des ribailles et des déceptions ; ce sont les débuts d'un poète « d'avenir », le travail d'un journaliste au *Times,* le climat intellectuel particulier à Londres des années 1930, et le succès avec *L'homme et lui-même.*

Le texte est intelligent, amical, compréhensif ; l'auteur écrit bien et intéresse ; nous aurions préféré des pages plus aérées, et une division du livre en une douzaine de parties portant chacune un titre, jetant des bornes, des indications précieuses, des points de repère dans ces 272 pages.

L'auteur termine par cette phrase, que nous faisons nôtre en ce qui concerne Greene : « Graham n'a pas encore tout dit ».

Guy Robert

A. H. Winsnes — « Vie de Sigrid Undset ». Les Iles, Desclée De Brouwer, 22, Quai au Bois, Bruges, 1957. 20 cm. 264 pages.

Sigrid Undset, née en 1882, fille d'un savant archéologue, employée de bureaux, écrit dès 25 ans ; un mariage peu réussi, une conversion au catholicisme en 1924, le Prix Nobel en 1928 ; elle lutte contre le nazisme, se réfugie en Amérique pendant la guerre 1939-1945, meurt en 1949.

Elle est la grande romancière des régions de la Norvège et du Danemark. Son œuvre, nombreuse, se divise en *livres historiques* : traitant surtout du Moyen Age, dont *Christine Lavransdater,* et le sommet du roman historique qu'est *Olaf Andussoen* avec ses personnages d'un relief vital saisissant qui nous font pénétrer de plain-pied dans leur monde, pourtant si lointain ; plusieurs autres livres traitent de notre siècle et des destinées difficiles, délicates, douloureuses, parfois désespérées, qu'on y trouve ;

nous sommes devant une conscience aiguë des problèmes de notre civilisation, devant une femme qui sait faire face à la vie, en assumant le tragique de sa liberté et en conservant sa dignité humaine ; devant un écrivain d'une qualité poétique exceptionnelle.

L'auteur et son œuvre nous sont présentés chronologiquement, avec une insistance particulière sur leurs relations réciproques.

Guy Robert

Cécile Laferrière — « Carole au Pays des Mornes », illustré, en vente chez l'auteur, à 5688, Av. de Lorimier, Montréal, 1957. 19 cm. 136 pages.

C'est une histoire toute simple et vraisemblable, sans prétention, qui débute au Texas, et vient s'y terminer : mais le gros de l'action se passe en Haïti : et c'est bien là son intérêt ; on nous dit que l'auteur y a fait un voyage et en a été charmé : pas besoin d'insister, ça se voit suffisamment à la lecture de ce petit livre tout imprégné de la poésie, des mœurs, de la vie, des traditions et de la psychologie des Haïtiens.

G. R.

Roger Brien — « Poète de l'Amour ». Commentaires sur saint François d'Assise. Editions de L'Echo, 500, 8e avenue, Québec, 1957. 20 cm. 200 pages.

Il ne s'agit pas d'une autre biographie de saints venant s'ajouter à une hagiographie déjà encombrée : il s'agit d'une évocation bien vivante de la présence du Poverello dans notre civilisation.

Ni ennuyeux, ni sentimental, ni noyé dans une religiosité fade ; bien écrit, vigoureusement enlevé, chaud d'une présence vibrante ; un dialogue des plus intéressants entre le message du *Poète de l'Amour* et l'art d'un écrivain canadien en possession d'un bon métier. Nous aurions préféré un peu moins de technique, de rhétorique, de style, un peu plus de dénuement, de simple poésie : à preuve qu'un critique n'est jamais satisfait d'une œuvre, surtout pas de la sienne...

Guy Robert

Willy Ley — « La Conquête de l'espace ». 52 illustrations. Ed. Laffont, Paris. 96 pages.

Le monde se trouve à l'heure actuelle engagé dans une gigantesque entreprise scientifique dont l'enjeu est la conquête des espaces interstellaires. L'espace cessa-t-il d'être spatial et l'univers d'être infini ? C'est à ces questions que prétend répondre cet ouvrage lequel offre au surplus le premier panorama complet de connaissances indispensables pour suivre et comprendre cette phase décisive d'une quête millénaire : l'exploration et la conquête de l'univers, dans la mesure du moins où le Créateur fera preuve de patience à l'égard de cet incurable touche-à-tout qu'est l'homme

de l'ère atomique. Quoi qu'il en soit, ce livre dont la lecture est si séduisante comporte en outre un appareil scientifique à la portée de tous ainsi qu'une riche illustration qui en font un instrument de renseignements de premier ordre.

R. Brassy

Joseph KESSEL — « Hong-Kong et Macao ». Ed. Gallimard, Paris. 230 p.

Joseph Kessel ne se donne ni pour un profond philosophe ni pour un savant économiste. Il ne médite ni ne spécule. C'est un grand voyageur qui dit ce qu'il voit et il en a vu des choses aux quatre coins du monde. Dès les premières pages, le lecteur est saisi par la magie de sa prose savoureuse et il voit avec lui s'élaborer touche à touche, le tableau des portes de la Chine qui est Hong-Kong et Macao. Cet ouvrage est bien plus qu'un livre, un passionnant film documentaire, un reportage étonnant dont les acteurs s'appellent l'opinion, le jeu, la police secrète, la misère à côté de richesses incomparables. Il n'est pas toujours bon de se voiler la face pour se soustraire aux tristes réalités de ce monde. Ce récit le prouve sans conteste.

R. Brassy

Reinhold SCHNEIDER — « Pensée de paix ». Ed. Salvator, Mulhouse. 19 cm. 124 pages.

Historien bien connu, grand chrétien, R. Schneider a tenu son esprit constamment tourné vers Dieu quand son pays l'Allemagne roulait vers l'abîme. Ce livre contient ses sages réflexions sur les angoisses de l'homme d'aujourd'hui. Le sens de l'histoire, la dignité de l'homme, l'engagement libre du croyant, etc., trouvent ici leur noblesse chrétienne. Comme Daniel transformant les lions, la Foi du croyant doit transformer le monde. Un livre qui prêche l'espoir et la confiance en Dieu.

A. L.

Alice COLANIS — « Bob Roy », 128 p. « Cadet Rousselle », 122 p. Maison Mame, Tours, France. 22 cm.

Ces deux volumes de la collection « Ciné Livre » reproduisent pour les adolescents deux grands films qui ont obtenu beaucoup de succès. Rob Roy est tiré du film de Walt Disney : *Echec au Roi.* Cadet Rousselle est composé sur le scénario du film de J. Hunebelle et J.-P. Lacroix. Pour les jeunes, ce sera une bonne initiation à ces deux films qu'ils désireront voir dans l'enchantement cinématographique.

A. L.

A. WALLENSTEIN, O. F. M. — « Guide pratique de la perfection chrétienne ». Ed. Salvator, Mulhouse, 1957. 19.5 cm. 272 pages.

Offrir aux lecteurs un *manuel d'ascétisme*, rédigé dans une langue claire et précise, présenté sous une forme didactique d'un abord facile, tel

a été le but des Editions Salvator, en présentant à leur clientèle un *Guide Pratique de la Perfection Chrétienne,* sorti de la plume et du cœur du R. P. Wallenstein, Franciscain.

Le présent volume, traduit d'après la troisième édition allemande, a bénéficié des améliorations envisagées par l'auteur, en vue d'une quatrième édition.

Composé suivant les règles et les méthodes dictées par l'expérience, cet ouvrage est totalement imprégné de l'esprit ascétique et du mouvement d'idées qu'ont suscité les magnifiques encycliques de Sa Sainteté Pie XII sur la vie chrétienne, ou le Pape s'efforce de montrer comment les laïques doivent, eux aussi, participer activement à la vie mystique de l'Eglise et réaliser son idéal de sainteté.

* * *

Marguerite HAMILTON — « Des souliers rouges pour Nancy ». Editions Salvator, Mulhouse. 19 cm. 222 pages.

La vie héroïque d'une enfant infirme. L'enfant guide la mère, la conversion de l'un amène la conversion de l'autre et tous les deux s'abandonnent à la volonté de Dieu.

Jean KERLYVE — « Le petit lépreux des Iles parfumées ». Ed. Debresse, 38, rue de l'Université, Paris-VII. 18 cm. 154 pages.

Lucien ROY, S. J. — « Réflexions et rêveries devant la Crèche ». Editions Bellarmin, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal. 18 cm. 194 pages.

François BÉRISAL — « L'avion des neiges ». Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 18 cm. 156 pages.

Hugues VARNAC — « Passage Nord-Ouest ». Desclée De Brouwer, Bruges, Belgique. 18 cm. 154 pages.

Paul MÉDÉRIC — « Contemporain du Grand Roi ». Biographie de Noël Simard dit Lombrelle. Ed. de la Société historique du Saguenay. 19 cm. 180 pages.

Une étude historique qui retrace l'ancêtre du peuple des Simard au Canada.

Paul MÉDÉRIC — « Le Père d'un peuple ». Pierre Tremblay, ancêtre de tous les Tremblay d'Amérique. Ed. de la Société historique du Saguenay. 21 cm. 228 pages.

Sans doute ce Tremblay a reçu la bénédiction du Dieu de Jacob. « Je multiplierai ta race comme les sables de la mer ».

En collaboration — « Bulletin de la Société Historique Franco-Américaine ». Ed. Ballard, Manchester, N.-H. 24 cm. 266 pages.

L'espace nous manque pour souligner l'importance de ce rapport. On y trouve des études de grand intérêt : *Docteur G.-A. Boucher* par le Père Th.-M. Landry, O. P. ; *Chiniquy* par Marcel Trudel ; *l'enseignement du français à l'Université du Maine* par Lilian Avila ; *la ségrégation* par Me Edouard Lajoie ; *Henry de Courcy* par l'abbé Adrien Verrette ; *Notre Presse et nous* par Antoine Clément, etc. Un beau documentaire sur la vie franco-américaine de 1956. A lire ce volume fort bien conduit on a l'impression que la vie française y est florissante, malgré des cris d'alarme, malgré « les remontrances d'un curé à ses paroissiens ».

En collaboration — « Recueil des films de 1955 à 1956 ». Ed. Bellarmin, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal. 23 cm. 362 pages.

La « classification morale a été établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de censure de la Province de Québec ».

Pascal POIRIER — « Glossaire acadien ». Courrier du Livre, 80, rue Church, Moncton, N.-B. 23 cm. 164 pages.

Ce glossaire du sénateur Pascal Poirier qui justifie les vocables de son pays en remontant aux origines : la France, où il les retrouve pareillement, sera apprécié des écrivains et des historiens.

U. VILLENEUVE, O. M. I. — « Quelques suggestions pour prêcher la vertu de sobriété ». 460, rue de l'Eglise, Québec. 17 cm. 30 pages.

La sobriété est une vertu, l'abstinence en est une autre qu'il faut imposer aux malades à la manière d'un médicament.

André PATRY — « Le pétrole et le Moyen-Orient arabe ». Les Presses Universitaires Laval, Québec. 19 cm. 56 pages.

Etude bien conduite sur la situation actuelle de l'industrie du pétrole en Egypte, en Irak et dans les pays de la péninsule arabique.

Jean-Réal CARDIN — « L'influence du syndicalisme national catholique sur le droit syndical québecois ». I.S.P., 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal. 21 cm. 78 pages.

Cette étude opportune sur l'évolution de notre syndicalisme ne peut laisser personne indifférent.

Gérald MARION — « La politique canadienne sur les monopoles ». I.S.P., 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal. 21 cm. 78 pages.

Pour comprendre et veiller « à ce que l'évolution récente du capitalisme ne nous impose pas des structures oppressives », écrit le P. Cousineau, S. J.

Patrick ALLEN — « Tendances récentes des emplois au Canada ». Service de documentation économique, no 11, Montréal. 24 cm. 94 pages.

Le but de cette étude est de montrer la variation des emplois au cours de la dernière décade : 1941-1951. Un travail sérieux basé sur les statistiques officielles.

Benoît BROUILLETTE — « Les principales industries manufacturières du Canada ». Service de documentation économique, no 10, Montréal. 24 cm. 110 pages.

Ce n'est pas une recherche scientifique mais une analyse de l'organisation et de la géographie de nos industries, d'après l'Office fédéral de la statistique.

Suzanne-Marie DURAND — « Canadiens, mes amis ! » Ed. du Pélican, Québec, 1957. 19 cm. 152 pages. 60 illustrations.

Ce journal de voyage nous apporte du vu, du vécu, avec beaucoup d'intelligence et de sincérité. Des dialogues bien conduits avec toutes les classes sociales. Pour mieux connaître sa Province et surtout l'aimer, ce livre est tout désigné.

Ernest-J. RYAN, C. S. C. — « Notre-Dame nous visite à Fatima ». Ed. de l'Atelier, 3745, chemin Reine-Marie, Montréal-26. 16.5 cm. 64 p.

Geneviève de FRANCHEVILLE — « La pénible ascension ». Editions de l'Atelier, 3745, chemin Reine-Marie, Montréal-26. 16.5 cm. 96 p.

Paule DAVELUY — « Les Guinois ». Ed. de l'Atelier, 3745, chemin Reine-Marie, Montréal-26. 19.5 cm. 128 pages.

Léopold TAILLON — « Jean Olscamp ». Ed. de l'Atelier, 3745, chemin Reine-Marie, Montréal-26. 19.5 cm. 108 pages.

Antonine MAILLET — « Pointe-aux-coques ». Ed. Fides, Montréal. 22 cm. 128 pages.

G. Gerbelaud-Salagnac — « La lettre à la mer ». Ed. Fides, Montréal, 1957. 24 cm. 72 pages.

Fenimore Cooper — « Le dernier des Mohicans ». Collection *Le rameau vert*. Ed. Casterman, Tournai, Belgique. 19 cm. 228 pages.

Honoré de Bazac — « Eugénie Grandet ». Collection *Le rameau vert*. Ed. Casterman, Tournai, Belgique. 19 cm. 206 pages.

Lucie Dermine — « Rousset le petit veau ». Collection *Farandole*. Ed. Casterman, Tournai, Belgique. Album en couleur. 26 cm. 20 pages.

Lucie Dermine — « Les confitures de Dame Peluche ». Collection *Farandole*. Ed. Casterman, Tournai, Belgique. Album en couleurs, 26 cm. 20 pages.

Hergé — « Les exploits de Quick et Flupke ». Album en couleurs. Ed. Casterman, Tournai, Belgique. 26 cm. 30 pages.

Les deux premiers volumes s'adressent aux adolescents, les trois derniers aux enfants. Nous avons déjà dit ailleurs tout le mérite de ces collections que dirigent Casterman avec beaucoup d'intelligence et de goût.

Revue mensuelle publiée à Saint-Hyacinthe, P. Q.

ABONNEMENTS : CANADA : $5.00 ; ÉTRANGER : $5.50
AVEC LE "ROSAIRE" : 50 SOUS EN PLUS ; LE NUMÉRO : $0.50 ;
ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : MAISON MONTMORENCY, COURVILLE (QUÉBEC-5), P. Q.

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »